VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de magasins de ville, et autres propriétés améliorées et non améliorées, situés dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts de cette ville; dans la ville de Mandeville et à Pascagoula.—Vente pour opérer un partage.

Deuxième Cour de District | Huile Fanny Labatut, Dame vs les héritiers d'Evariste Blanc, décédé.—Pour un partage. No 15,201.

PAR J. B. WALTON,
Bureau No 10, Bank Place.

LUNDI, 2 mai 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, portant la date du — mars 1859, No 15,201, à moi adressé, dans le susdit procès, je vendrai à l'encan, le jour et au lieu indiqués plus haut, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Propriétés situées dans le Premier District.

1—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Nouvelle Levée, Commune, Fulton et Gravier, désigné par le No 8 sur un plan connu sous le nom de "Plan de J. A. Beard" certifié par Hugh Grant le 12 janvier 1853 et déposé au bureau de M. B. Cénas, notaire public. Ledit terrain a 23 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 23 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 122 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 7 et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 9. Ensemble, la bâtisse qui se trouve sur ledit terrain, c'est-à-dire

Un magasin en briques à trois étages, loué à bail jusqu'au 30 octobre 1860, à $1200 par an.

2—UN TERRAIN situé, dans l'ilet compris entre les rues Nlle Levée, Lafayette, Fulton et Girod, désigné, sur le susdit plan, par le No 1, et ayant, d'après ledit plan, 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 et 117 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette. Ensemble, la bâtisse qui se trouve sur ledit terrain, c'est à dire

Un magasin en briques à trois étages, loué à bail, avec le magasin décrit ci après, jusqu'au 31 octobre 1859.

3—UN TERRAIN touchant au dernier terrain décrit plus haut, désigné par le No 2 sur le susdit plan, ayant, d'après ledit plan, 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, 117 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 3, le tout au pied américain. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain, c'est à dire

Un magasin en briques, à trois étages, loué à bail, avec le magasin sur le terrain No 1, décrit plus haut, jusqu'au 31 octobre 1859, à $700 par an.

4—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Julie, Foucher, St Joseph et Magasins, formant l'encoignure des rues Julie et Foucher, ayant 41 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Julie, sur 158 pieds de profondeur et face à la rue Foucher. Ensemble, l'usage d'un passage dans le fond, large de 14 pieds, ouvrant sur la rue Foucher. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain, c'est à dire

Un grand Entrepôt, en briques à trois étages, couvrant tout le terrain, occupé récemment par le U. S. Bonded Warehouse.

5—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Baronne, Julie, Philippa (aujourd'hui Dryades) et la Promenade Triton (aujourd'hui la rue Delord), le second terrain à partir de la rue Julie, d'après un plan dressé par C. A. Hedin et déposé au bureau de Guyol, notaire public, comme plan No 246. Ledit terrain a 24 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 103 pieds, s'étendant vers un passage commun, dans le fond, large de 4 pieds 8 pouces. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain, c'est-à-dire

Une Maison en briques, à étage, et des bâtisses derrière, louées à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $600 par an.

6—UN TERRAIN touchant au susdit, et ayant les mêmes dimensions—24 pieds de face à la rue Baronne, sur 103 pieds de profondeur, s'étendant dans le fond vers le même passage, le troisième terrain à partir de la rue Julie, sur le plan mentionné plus haut. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain, c'est-à-dire

Une Maison en briques, à étage, et les bâtisses derrière, louées à bail jusqu'au 30 septembre 1859, à $600 par an.

7—UN TERRAIN touchant au susdit, et ayant les mêmes dimensions—24 pieds de face à la rue Baronne, sur 103 pieds de profondeur, s'étendant dans le fond vers le même passage, le quatrième terrain à partir de la rue Julie, sur le plan mentionné plus haut. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain, c'est-à-dire

Une Maison en briques, à étage, et les bâtisses derrière, louées jusqu'au 31 octobre 1859, à $600.

8—UN GRAND TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Julie, Bassin (ci-devant St John), Girod et Remparts (ci-devant Cirque). Ledit terrain forme l'encoignure des rues Julie et Bassin; il a 51 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur et façade à la rue du Bassin de 121 pieds 10 pouces et 3 lignes. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, comprenant

Une grande bâtisse en briques, à étages, et les bâtisses derrière, couvrant presque tout le terrain, loué à bail jusqu'au 31 septembre 1860, à $1000 par an.

9—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Julie, Bassin (ci-devant St John), Girod et Franklin [ci-devant St Pierre] désigné par le No 139 sur un plan dressé par Richard Delafield en mars 1832 et déposé au bureau de Félix Grima, notaire public. Ledit terrain a 26 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 120 pieds lignes parallèles. La propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $25 par mois.

10—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Annonciation, Poyefarré, Foucher et Delord, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, le 1er mai 1843 et déposé au bureau de Félix Grima, notaire public. Ledit terrain forme l'encoignure des rues Annonciation et Poyefarré; il a 24 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur et façade à la rue Poyefarré, de 77 pieds 9 pouces. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain, c'est-à-dire

Un magasin en briques, à étage, et maison cuisine, loués à bail jusqu'au 31 octobre 1859 à $600 par an.

Propriétés du Second District.

11—UN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Dauphine et Bourgogne, mesurant 21 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 1 ligne; ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Une maison à trois étages en briques, avec ses dépendances, louée à raison de soixante-dix piastres par mois.

12—UN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Bassin, Bienville, Franklin et Conti, mesurant 21 pieds de face à la rue du Bassin sur une profondeur de 64 pieds 4 pouces, avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Une maison à deux étages en briques et une cuisine, louées quarante piastres par mois.

13—UN TERRAIN dans le même ilet que le terrain ci-dessus décrit, mesurant 21 pieds de face sur la rue Franklin sur une profondeur de 63 pieds 6 pouces 5 lignes, avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Une maison basse en briques et une cuisine en briques à deux étages, louées dix huit piastres par mois.

14—QUATRE TERRAINS dans l'ilet borné par les rues Bassin, St Louis, Franklin et le bassin de la compagnie de navigation de la Nouvelle-Orléans, désignés sous les nos Un, Deux, Trois et Quatre.

Le terrain no 1 mesure 30 pieds de face à la rue Bassin sur 60 pieds de profondeur, et face au bassin de la compagnie de navigation.

Le terrain no 2 est contigu au no 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 60 pieds.

Le terrain no 3 est contigu au no 2 et mesure 30 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 60 pieds.

Le terrain no 4 forme l'encoignure des rues Bassin et St Louis, et mesure 30 pieds de face à la rue Bassin sur 60 pieds de profondeur et face à la rue St Louis;—le tout mesure française.

Ces quatre terrains sont loués à bail jusqu'au 1er octobre 1859, pour vingt-cinq piastres par mois.

15—UN TERRAIN situé dans l'ilet borné par les rues Bassin, Toulouse, Remparts et St Pierre, formant l'encoignure des rues Bassin et Toulouse, mesurant 41 pieds de face à la rue Bassin sur 80 pieds de profondeur et face à la rue Toulouse, avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Un magasin en briques à deux étages loué soixante dix piastres par mois.

16—Un terrain dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Tremé, St Louis et Marais, mesurant 96 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds, avec les bâtisses qui s'y trouvent et qui consistent en une suite de

Maisons basses en briques avec cuisines à deux étages, divisées en sept locations et louées chacune seize piastres par mois.

17—UN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Marais, St Louis et Villeré, mesurant 96 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds, avec les bâtisses qui s'y trouvent et qui consistent en une suite de

Maisons basses en bois et cuisines, divisées en sept locations et louées chacune douze piastres par mois.

18—QUATRE TERRAINS près du bayou St Jean, désignés sur un plan tracé par Louis H. Pilié, voyer, le 6 juillet 1848, et déposé sous le no 150 dans l'étude de Th. Guyol, notaire public, sous les nos Un, Deux e Neuf.

Le terrain no 1 est triangulaire et forme l'encoignure de la route du bayou St Jean et de la rue St Philippe, et mesure 38 pieds 5 lignes de face à la dite route sur 158 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue St Philippe d'un côté, et 165 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre côté du triangle; ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Deux maisons en bois, cuisines, etc.

Le terrain no 2 audit plan se trouve maintenant divisé en deux terrains, désignés sous les nos A 2 et B 2.

Le terrain no A 2 mesure 38 pieds 6 pouces de face à la route du Bayou, sur 68 pieds de profondeur et face à la rue St Philippe, avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Une maison basse en bois et une cuisine.

Le terrain no B 2 est contigu au no A 2 et mesure 60 pieds de face à la rue St Philippe sur environ 65 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Une maison basse en bois, cuisine, etc.

Le terrain no 9 mesure 31 pieds de face à la rue St Philippe, 31 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, et environ 186 pieds de profondeur.

19—Un terrain près le Bayou St Jean, dans l'ilet borné par les rues Première, St Jean et St Philippe et par le Bayou St Jean, désignés sous le no 8 sur un plan tracé par Louis H. Pilié, voyer, le 6 juillet 1848 et déposé sous le no 150 en l'étude de Th. Guyol, notaire public, lequel terrain se trouve maintenant divisé en deux terrains, nos A 8 et B 8.

Le terrain no A 8 mesure 31 pieds de face à la rue St Philippe, sur 100 pieds de profondeur; ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Une maison basse en bois, cuisine, etc.

Le terrain no B 8 mesure 33 pieds 10 pouces de face à la rue St Jean, 31 pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de 89 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le sépare du no 7 et 145 pieds 6 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale, qui le sépare du terrain no 10.

20—Un terrain sur le côté nord-ouest ou rive gauche du Bayou St Jean, en face de la rue St Philippe, mesurant 30 pieds de face sur le Bayou St Jean, sur une profondeur de 160 pieds plus ou moins sur le côté sud-ouest, et 25 pieds sur la ligne du fond et ayant sur l'autre ligne latérale une profondeur irrégulière qui s'ouvre à la distance de 27 pieds 5 pouces de la ligne de façade (voir le plan pour le tracé de ces dernières lignes) ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, soit

Une maison basse en bois, briquetée entre poteaux, et dépendances; le tout divisé en deux locations.

Propriétés dans le Troisième District.

21—TROIS TERRAINS dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues …, Joséphine, Louisa et …, désignés par les nos 1, 24 et 25, d'après un plan dressé par M. Rillieux & Co, daté du 25 juillet 1836 et déposé en l'étude de J. Cuvelier, notaire.

Le terrain no 1 forme le coin des rues Louisa et Joséphine, et a 31 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur et face de 103 pieds 3 pouces 4 lignes sur la rue Joséphine.

Le terrain no 24 touche au terrain no 1 et a 31 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 103 pieds 3 pouces 4 lignes.

Le terrain no 25 touche au no 24 et a 31 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 103 pieds 3 pouces 4 lignes.

Propriétés à Mandeville.

22—QUATRE TERRAINS à Mandeville, paroisse de St Tammany, dans l'ilet no 37, désignés par les nos 2, 3, 4, 5, d'après un plan dressé par L. Surgi, daté le 25 juillet 1836 et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire.

Le terrain no 2 a 50 pieds de face à la rue Monroe sur 237 pieds 6 pouces de profondeur.

Le terrain no 3 a 50 pieds de face à la rue Monroe sur la même profondeur que le terrain no 2.

Le terrain no 4 a 50 pieds de face à la rue Monroe, sur la même profondeur.

Le terrain no 5 a aussi 50 pieds de face à la rue Monroe, sur la même profondeur.

Terres dans la paroisse St-Tammany.

23—LES DEUX TIERS indivis d'une section de Terre de 640 acres, sur la rivière West-Pearl, dans la paroisse St-Tammany, Louisiane, borné à l'est par ladite rivière, au sud par les terres de Patrick Crawford, décédé, et aux deux autres côtés par des terres nues.

☞ Les propriétés situées en ville et ci-dessus décrites, seront toutes vendues d'après les plans que l'on peut voir maintenant au bureau de l'encanteur et qui seront exposés à l'Arcade avant le jour de la vente. Ces plans seront aussi déposés en l'étude du notaire qui sera chargé des actes de vente.

☞ CONDITIONS.—Un quart comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets souscrits par les acquéreurs à leur propre ordre, portant six pour cent d'intérêt par an depuis le jour de la vente jusqu'à l'échéance, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et le privilège du vendeur. Dans le cas où les billets ne seraient pas payés avec exactitude à l'échéance, ils porteront, à partir de cette dernière époque, huit pour cent d'intérêt par an, jusqu'à parfait paiement: ils devront être divisés en coupons, selon le désir des vendeurs, pour faciliter la répartition.

Les bâtisses construites sur les divers terrains devront être assurées contre l'incendie, à la satisfaction des vendeurs, jusqu'à l'échéance, et le paiement des billets payables dans deux ans, et les polices d'assurances seront transférées aux vendeurs.

Les acquéreurs seront tenus de se conformer aux conditions de la vente, dans les dix jours qui suivront l'adjudication, et dans le cas de délai ou de négligence de leur part, les propriétés par eux achetées seront remises en vente à leurs dépens et risques, et pour leur compte, après cinq jours d'avis dans un des journaux de la ville, sans autre assignation légale.

—AUSSI—

Pour le compte de la succession d'Evariste Blanc, décédé:

Propriétés à Est Pascagoula, Mississipi.

24—Une portion de terre à Est Pascagoula, comté de Jackson, Mississipi, bornée au Sud par le golfe du Mexique, à l'Est par la propriété de Joseph H. Moore, à l'Ouest par la propriété de Jacob Baptiste et au Nord par la rue Washington. Elle a 80 pieds de face au golfe du Mexique, sur environ 500 pieds, plus ou moins, de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Une grande et agréable RESIDENCE, avec vastes dépendances (occupée autrefois par Evariste Blanc, décédé, comme maison de plaisance pendant l'été), dont le principal corps de logis contient environ huit chambres avec de vastes galeries en avant et en arrière. Cette maison conviendrait, comme résidence, à une famille ou deux.

25—Un autre MORCEAU DE TERRE séparé par un terrain de celui qui vient d'être décrit, borné au Nord par la terre de Jacob Baptiste, à l'Est par la maison et le terrain dudit Jacob Baptiste, au Sud par Front street et le golfe du Mexique, à l'Ouest par les terres dudit Baptiste, appartenant autrefois à M. Cade. Ce morceau de terre a 60 pieds de face au golfe du Mexique, sur 200 pieds de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, soit

Une MAISON basse très agréable, avec dépendances, convenable pour une petite famille.

☞ Conditions pour les propriétés de Pascagoula.—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, pour les billets des acquéreurs, endossés à la satisfaction des vendeurs et portant six pour cent d'intérêt par an, depuis le jour de la vente jusqu'à l'échéance. S'ils ne sont pas payés avec exactitude à l'échéance, ils porteront huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale sur les propriétés. Les billets seront divisés en coupons au gré des vendeurs, pour faciliter le partage.

Les actes de vente pardevant Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 avril—2,8,9,14,21,26,28,29,30—2 mai

Famille d'esclaves de valeur.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 30 avril 1859, à midi, à la bourse St-Louis, rue St Louis:

La négresse créole AMELIA, agée de 22 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison, avec ses deux enfants, Marguerite agée de 6 ans, et Henriette de 17 mois, toutes garanties des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Acte de vente chez J. Agaisse not pub. 26 av

Vente pour cause de départ et pour clore diverses consignations.

Eaux-de-vie françaises, vins, huile d'olive, sardines, liqueurs, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI 5 mai 1859 à 10 1/2 heures A M. il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur, Nos 21 et 23 rue Bienville, pour cause de départ et pour clore diverses consignations:

25 futailles eau-de-vie de cognac et de la Rochelle
20 barriques vin rouge ordinaire
25 do vin fin de Bordeaux
700 caisses vin rouge ordinaire
100 do vins fins de Bordeaux
100 do vin blanc
300 paniers huile d'olive
100 caisses savon de Marseille
150 paniers guignolet d'Angers
100 caisses muscat de Frontignan
100 paniers vin de Champagne
50 do bouteilles vides bordelaises
300 do anisette
50 do caisses liqueurs assorties
60 do curaçao et marasquin

Aussi—Sardines, petits pois, fromages, bouchons, fruits au jus et à l'eau-de-vie, absinthe, vermouth, madère, porto, xérès, bitters, etc.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente. 26 av

Excellente occasion de faire une fortune dans un genre d'affaires bien établi. Une des boulangeries les mieux situées et deux bâtisses avoisinantes, en bloc. Aussi, sans réserve, les esclaves appartenant à la maison et à la boulangerie; les bâtisses et toutes les installations de la boulangerie; à de longs termes.

PAR JULIAN NEVILLE & Co.
JULIAN NEVILLE, encanteur,
Bureau No 11, Commercial Place

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, 12 mai 1859, à midi, au City Hotel, rue de la Commune:

Le fonds … populaire, connu sous le nom de NEW YORK BAKERY. Ensemble les deux bâtisses qui le touchent.

Ladite propriété est située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Carondelet, (ci-devant Apollon) Thalia, Erato et de Charles (ci-devant …). Le terrain a 56 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds. Les bâtisses qui se trouvent sur le terrain sont désignées par les Nos 91, 93 et 95.

Le No 91, qui est la boulangerie, a dix chambres et un magasin. Le tout en briques à étage, le magasin 90 pieds sur 28. Toute la cour est pavée. Porte cochère, écurie, galerie et tout ce qu'il faut pour des affaires en grand.

Le No 93 est une bâtisse en briques, à étage, ayant quatre chambres et un magasin. Elle est louée à un bon locataire à 35 piastres par mois.

Le No 95 est en tout semblable au No 93 et loué à un bon locataire au même prix.

Cette propriété est offerte en vente uniquement pour cause de … le propriétaire qui est sur le point de partir pour l'Europe.

C'est une des meilleures occasions qui aient jamais été offertes aux personnes entreprenantes, car la boulangerie a une bonne clientèle et tout ce qu'exige ce genre d'affaires est sur une grande échelle.

On peut examiner la propriété, tous les jours, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M. jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, et 8 pour cent en cas de non paiement à l'échéance. Lesdits billets devront être garantis par hypothèque sur la propriété. Les améliorations devront être assurées par les acquéreurs et la police transférée au vendeur.

Les actes de vente pardevant A. Commandeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les personnes qui voudraient acheter cette propriété à l'amiable sont invitées à s'adresser au propriétaire, sur les lieux, jusqu'au 12 mai prochain.

N. B.—Pour la vente des esclaves, voir l'autre annonce. 27 avril

AVIS JUDICIAIRES.

No 15,446. Succession de Félicité Labranche veuve Edmond Fortier &c.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Florant Fortier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Félicité Labranche veuve d'Edmond Fortier &c. décédée intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. J. L. KELLY, Député-Greffier
22 avril—24 25 30

Succession de Jesse W. Ross—No 9511.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, Député greffier
27 avril—27,30 mai 5

Dans l'affaire de l'interdiction de Manuel Blasco. No 11,451.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers dudit interdit, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté … ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY, Député greffier
27 avril—27 30 mai 5

Succession de Pierre Segrera—No 8,773.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte de l'administrateur … ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. J. L. KELLY, Député greffier
21av—28,30

No 15,441—Succession de Jean Larronde.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Pierre François … a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu Jean Larronde décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. J. L. KELLY, Député greffier
21av—11,25,30

TABAC en feuilles—600 balles de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes. … balles Tabac de Havane pour capes … et à vendre par ANT. COSTA & Co
4 av 36 rue de la Bourse

VENTES A L'ENCAN.

Succession de feu Benjamin Poydras de Lalande.

Vente de très beaux terrains situés dans le Troisième District, convenant parfaitement pour des résidences de familles et pour le jardinage.—Vente à très long terme, en billets sans endosseurs et sans intérêt.

PAR N. VIGNIE, encanteur.
Bureau—Encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse.

MARDI 3 mai 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, … et aux plus hauts enchérisseurs, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, dans la rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 28 janvier 1859 et d'après des croquis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, déposés à ce bureau pour être examinés—les propriétés ci après décrites et appartenant à la dite succession:

1o—Trois terrains situés dans l'ilet borné no 94 compris entre les rues Champs Elysées, Moralès, Marigny et Urquhart. Lesdits terrains font face à la rue Marigny.

2o—Un terrain situé dans l'ilet no 493 compris entre les rues Marigny, Moralès, Mandeville et Urquhart. Ledit terrain fait face à la rue Mandeville.

3o—Deux terrains situés dans l'ilet no 491 compris entre les rues Espagne, Moralès, Washington et Urquhart. Lesdits terrains forment l'encoignure des rue Espagne et Urquhart.

4o—Dix-huit terrains situés dans l'ilet no 396 compris entre les rues Musique, Bons-Enfants, Lafayette et Moralès.

5o—Vingt-six terrains situés dans l'ilet no 489 compris entre les rues Musique, Moralès, Lafayette, Arts et Urquhart.

6o Un morceau de terre de forme triangulaire, no 488, compris entre les rues Arts, Lafayette et Urquhart.

7o—Dix terrains situés dans l'ilet no 513 compris entre les rues Arts, Urquhart, Lafayette et Girod.

8o—Vingt terrains situés dans l'ilet no 511 compris entre les rues Arts, Girod, Lafayette et St Jean Baptiste.

9o—Vingt-quatre terrains situés dans l'ilet no 646 compris entre les rues Arts, St Jean Baptiste, Lafayette, Peintres et St Avid.

10—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 646 A, compris entre les rues Peintres, Lafayette et St Avid.

11—Vingt-deux terrains situés dans l'ilet no 741 compris entre les rues Arts, St Avid, Peintres et Prosper.

12—Sept terrains situés dans l'ilet no 740 compris entre les rues Peintres, St Avid, Lafayette et Prosper.

13—Vingt terrains situés dans l'ilet no 781 compris entre les rues Peintres, Prosper, Lafayette, Franklin et Fidelité.

14—Vingt quatre terrains situés dans l'ilet no 875 compris entre les rues Peintres, Solidelle, Franklin et Joséphine.

15—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 874 compris entre les rues Franklin, Lafayette et Joséphine.

16—Sept terrains situés dans l'ilet no 972 compris entre les rues Franklin, Joséphine, Lafayette et Celestine.

17—Vingt terrains situés dans l'ilet no 1016 compris entre les rues Franklin, Celestine, Lafayette, Chasseurs et Genie.

18—Vingt quatre terrains situés dans l'ilet no 1067 compris entre les rues Franklin, Génie, Chasseurs et Liberaux.

19—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 1068, compris entre les rues Chasseurs, Lafayette et Liberaux.

20—Quinze terrains situés dans l'ilet no 1163 compris entre les rues Chasseurs, Libéraux, Lafayette et Force.

21—Vingt-trois terrains situés dans l'ilet No 1219 compris entre les rues Chasseurs, Force, Lafayette, Deer et Vertu.

22—Quatre terrains situés dans l'ilet No 1317 compris entre les rues Deer, Vertu, Lafayette et Magistrat.

23—Seize terrains situés dans l'ilet No 1388 compris entre les rues Deer, Magistrat, Lafayette et Loi.

24—Vingt-cinq terrains situés dans l'ilet No 1487 compris entre les rues Deer, Loi, Lafayette, Hare et Florida.

25—Treize terrains situés dans l'ilet No 1378 compris entre les rues Champs-Elysées, Magistrats Marigny et Loi.

26—Quinze terrains situés dans l'ilet No 1210 compris entre les rues Champs-Elysées, Vertu, Marigny et Force.

27—Huit terrains situés dans l'ilet No 1327 compris entre les rues Champs Elysées, Vertu, Marigny et Magistrats.

28—Un ilet de terre No 1589, compris entre les rues Champs-Elysées, Industrie, Marigny et la Place du Commerce.

29—Un ilet de terre No 1690 compris entre les rues Marigny, Florida, Mandeville et Industrie.

30—Un ilet de terre No 1691, compris entre les rues Mandeville, Florida, Espagne et Industrie.

31—Un ilet de terre No 1692, compris entre les rues Espagne, Washington, Florida et Industrie.

32—Un ilet de terre, No 1593, compris entre les rues Washington, Florida, Mexique et Industrie.

33—Un ilet de terre, No 1594, compris entre les rues Musique, Florida, Arts et Industrie.

34—Un ilet de terre, No 1595, compris entre les rues Arts, Florida, Peintres et Industrie.

35—Un ilet de terre, No 1596, compris entre les rues Peintres, Industrie, Franklin et la Place de la Constitution.

36—Un ilet de terre, No 1597, compris entre les rues Franklin, Industrie, Chasseurs et la Place de la Constitution.

37—Un ilet de terre, No 1598, compris entre les rues Chasseurs, Florida, Deer et Industrie.

38—Un ilet de terre, No 1599, compris entre les rues Deer, Florida, Hare et Industrie.

39—Un ilet de terre, No 1600, compris entre les rues Hare, Florida, Agriculture et Industrie.

40—Un ilet de terre, No 1712, compris entre les rues Champs-Elysées, Industrie, Marigny et Agriculture.

41—Un ilet de terre, No 1711, compris entre les rues Marigny, Industrie, Mandeville et Agriculture.

42—Un ilet de terre, No 1710, compris entre les rues Mandeville, Industrie, Espagne et Agriculture.

43—Un ilet de terre, No 1709, compris entre les rues Espagne, Industrie, Washington et Agriculture.

44—Un ilet de terre, No 1708, compris entre les rues Washington, Industrie, Musique et Agriculture.

45—Un ilet de terre, No 1707, compris entre les rues Musique, Industrie, Arts et Agriculture.

46—Un ilet de terre, No 1706, compris entre les rues Arts, Industrie, Peintres et Agriculture.

47—Un ilet de terre, No 1705, compris entre les rues Peintres, Industrie, Franklin et Agriculture.

48—Un ilet de terre, No 1704, compris entre les rues Franklin, Industrie, Chasseurs et Agriculture.

49—Un ilet de terre, No 1703, compris entre les rues Chasseurs, Industrie, Deer et Agriculture.

50—Un ilet de terre, No 1702, compris entre les rues Deer, Industrie, Hare et Agriculture.

51—Un ilet de terre, No 1701, compris entre les rues Hare, Industrie, People et Agriculture.

52—Un ilet de terre, No 1700, compris entre les rues Champs Elysées, Agriculture, Marigny et Abondance.

53—Un ilet de terre, No 1797, compris entre les rues Marigny, Agriculture, Mandeville et Abondance.

54—Un ilet de terre, No 1798, compris entre les rues Mandeville, Agriculture, Espagne et Abondance.

55—Un ilet de terre, No 1799, compris entre les rues Espagne, Agriculture, Washington et Abondance.

56—Un ilet de terre, No 1800, compris entre les rues Washington, Agriculture, Musique et Abondance.

57—Un ilet de terre, No 1801, compris entre les rues Musique, Agriculture, Arts et Abondance.

58—Un ilet de terre, No 1802, compris entre les rues Arts, Agriculture, Franklin et Abondance.

59—Un ilet de terre, No 1803, compris entre les rues Peintres, Agriculture, Franklin et Abondance.

60—Un ilet de terre, No 1804, compris entre les rues Franklin, Agriculture, Chasseurs et Abondance.

61—Un ilet de terre, No 1805, compris entre les rues Chasseurs, Agriculture, Deer et Abondance.

62—Un ilet de terre, No 1806, compris entre les rues Deer, Agriculture, Hare et Abondance.

63—Un ilet de terre, No 1807, compris entre les rues Hare, Agriculture, People et Abondance.

64—Un ilet de terre, No 1808, compris entre les rues People, Agriculture, Lafayette et Abondance.

65—Un ilet de terre, No 1923, compris entre les rues Champs Elysées, Abondance, Marigny et Tresor.

66—Un ilet de terre, No 1922, compris entre les rues Marigny, Abondance, Mandeville et Tresor.

67—Un ilet de terre, No 1921, compris entre les rues Mandeville, Abondance, Espagne et Tresor.

68—Un ilet de terre, No 1920, compris entre les rues Espagne, Abondance, Washington et Tresor.

69—Un ilet de terre, No 1919, compris entre les rues Washington, Abondance, Musique et Tresor.

70—Un ilet de terre, No 1918, compris entre les rues Musique, Abondance, Arts et Tresor.

71—Un ilet de terre, No 1917, compris entre les rues Arts, Abondance, Peintres et Tresor.

72—Un ilet de terre, No 1916, compris entre les rues Peintres, Abondance, Franklin et Tresor.

73—Un ilet de terre, No 1915, compris entre les rues Franklin, Abondance, Chasseurs et Tresor.

74—Un ilet de terre, No 1914, compris entre les rues Chasseurs, Abondance, Deer et Tresor.

75—Un ilet de terre, No 1913, compris entre les rues Deer, Abondance, Hare et Tresor.

76—Un ilet de terre, No 1912 compris entre les rues Hare, Abondance, People et Tresor.

77—Un ilet de terre, No 1911, compris entre les rues People, Abondance, Lafayette et Tresor.

78—Une partie d'un ilet de terre, No 1972, comprise entre les rues Champs Elysées, Tresor, Marigny et Bienfaits.

79—Une partie d'un ilet de terre, No 1973, comprise entre les rues Marigny, Tresor, Mandeville et Bienfaits.

80—Une partie d'un ilet de terre, No 1974, comprise entre les rues Mandeville, Tresor, Espagne et Bienfaits.

81—Un ilet de terre, No 1975, compris entre les rues Espagne, Tresor, Washington et Bienfaits.

82—Un ilet de terre, No 1976, compris entre les rues Washington, Tresor, Musique et Bienfaits.

83—Un ilet de terre, No 1977, compris entre les rues Musique, Tresor, Arts et Bienfaits.

84—Un ilet de terre, No 1978, compris entre les rues Arts, Tresor, Peintres et Bienfaits.

85—Un ilet de terre, no 1979, compris entre les rues Peintres, Tresor, Franklin et Bienfaits.

86—Un ilet de terre, no 1980, compris entre les rues Franklin, Tresor, Chasseurs et Bienfaits.

87—Un ilet de terre, no 1981, compris entre les rues Chasseurs, Tresor, Deer et Bienfaits.

88—Un ilet de terre, no 1982, compris entre les rues Deer, Tresor, Hare et Bienfaits.

89—Un ilet de terre, no 1983, compris entre les rues Hare, Tresor, People et Bienfaits.

90—Un ilet de terre, no 1984, compris entre les rues People, Tresor, Lafayette, Fools et Bienfaits.

91—Un morceau de terre de forme triangulaire, no 1985, compris entre les rues Fools, Lafayette et Bienfaits.

92—Une partie d'un ilet de terre, no 2100, comprise entre les rues Espagne, Bienfaits, Washington et Humanité.

93—Un ilet de terre, no 2099, compris entre les rues Washington, Bienfaits, Musique et Humanité.

94—Un ilet de terre, no 2098, compris entre les rues Musique, Bienfaits, Arts et Humanité.

95—Une partie d'un ilet de terre, no 2097, comprise entre les rues Arts, Bienfaits, Peintres et Humanité.

96—Une partie d'un ilet de terre, no 2096, comprise entre les rues Peintres, Bienfaits, Franklin et Humanité.

97—Une partie d'un ilet de terre, no 2095, comprise entre les rues Franklin, Bienfaits, Chasseurs et Humanité.

98—Une partie d'un ilet de terre, no 2094, comprise entre les rues Chasseurs, Bienfaits, Deer et Humanité.

99—Une partie d'un ilet de terre, no 2093, comprise entre les rues Deer, Bienfaits, Hare et Humanité.

100—Une partie d'un ilet de terre, no 2092, comprise entre les rues Hare, Bienfaits, People et Humanité.

101—Une partie d'un ilet de terre, no 2091, comprise entre les rues People, Bienfaits, Fools et Humanité.

102—Une partie d'un ilet de terre, no 2090, comprise entre les rues Fools, Bienfaits, Lafayette et Humanité.

103—Une partie d'un ilet de terre, no 2148, comprise entre les rues Espagne, Humanité, Plaisir et la Place de l'Union.

104—La moitié indivise d'un ilet de terre, no 545, compris entre les rues Musique, St Jean Baptiste, Arts et St Avid.

105—Six terrains et demi situés dans l'ilet no 312, compris entre les rues Musique, Girod, Arts et St Jean Baptiste.

106—Trois terrains situés dans l'ilet no 292, compris entre les rues Barthelemy, Craps, Mazant et Amour.

107—Cinq terrains situés dans l'ilet no 241, compris entre les rues Barthélemy, Grands Hommes, Mazant et Craps.

108—Deux terrains situés dans l'ilet no 180, compris entre les rues Barthélemy, Casacalvo, Mazant et Grands Hommes.

109—Sept terrains situés dans l'ilet no 240, compris entre les rues …, Grands Hommes, France et Craps.

110—Un terrain situé dans l'ilet No 264, compris entre les rues Pauline, Amour, Barthélemy et Bons-Enfants.

111—La moitié indivise de trois terrains situés dans l'ilet No 182, compris entre les rues France, Casacalvo, Lesseps et Grands Hommes.

112—La moitié indivise de … terrains situés dans l'ilet No 180, compris entre les rues France, Moreau, Casacalvo et Lesseps.

L'autre moitié indivise des quatre terrains ci-dessus décrits sera vendue avec le consentement de … propriétaire de cette moitié, aux mêmes termes et conditions. [illegible]

Quatre terrains situés dans l'ilet No 288, compris entre les rues Mazant, Craps, France et Amour.

Sept terrains situés dans l'ilet No 411, compris entre les rues Barthelemy, Bons-Enfants, Mazant et Moralès.

Un terrain situé dans l'ilet No 621, compris entre les rues St-Antoine, Girod, Bagatelle et St-Jean Baptiste, avec une maison basse en bois qui s'y trouve.

La moitié indivise d'un morceau de terre situé dans l'ilet … [illegible]

[illegible]

Un morceau de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Joséphine, Magazine, …

Un morceau de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Joséphine, Clara, St-André et Willow.

Un terrain situé dans l'ilet compris entre les rues Ste-Marie, Laurel, Fulton et Magazine. Ledit terrain fait face à la rue des Magasins. Ensemble une boutique de charpentier, basse, en bois, se trouvant sur ledit terrain.

Termes et conditions—Un quart comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, faits payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilège de vendeur. Lesdits billets, en cas de non paiement à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne doit pas être interprétée de manière à retarder d'une façon quelconque le paiement desdits billets. Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais.

Les actes de vente pardevant M. S. Magner, et Gottschalk, notaires publics.

On peut se procurer des plans lithographiés en s'adressant au bureau de l'encanteur.

1 avril—1 6 26 26 27 28 29 30, mai 2 3

SUCCESSION DE

JOHN M'DONOGH.

Vente de Propriétés de très grande valeur, appartenant conjointement aux villes de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore.—Cette vente, à de très longs termes et sans réserve, est faite pour effectuer un partage entre Baltimore et la Nouvelle-Orléans. Cent-neuf ilets de terre, situés dans le Quatrième District et divisés en terrains.

PAR N. VIGNIE, encanteur officiel,
Bureau No. 8 Arcade de Banks.

LUNDI, 2 mai 1859, et les jours suivants, à midi, il sera vendu à l'encan, au City Hôtel, rue de la Commune, en vertu des résolutions et ordonnances du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, appartenant aux villes de la Nouvelle Orléans et de Baltimore et provenant de la succession de feu John McDonogh.

CENT NEUF ILETS DE TERRE, dans le 4ème District de la Nouvelle Orléans, divisés en dix-sept cent quatrevingt-quinze terrains et désignés sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, comme portant les Nos 1 à 109 inclusivement; ledit plan sera déposé dans l'étude du notaire de cette ville, pour s'y référer, et avant la vente; dans les bureaux de l'encanteur, et sera exposé au City Hotel pendant plusieurs jours précédant la vente.

On peut se procurer des copies lithographiées dudit plan, dans les bureaux de l'encanteur de la ville, N. Vignié, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, et au No. 8 Arcade de Banks.

Ilets faisant face sur l'Avenue St-George et sur la rue Jacobs, entre les rues Philippe et Harmony, intersectés par les rues Première, Seconde, Troisième, Quatrième, l'Avenue Washington, les rues Sixième et Septième.

L'ilet no 1 est de forme triangulaire, mesurant 86 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Philippe, 197 pieds 8 pouces 5 lignes sur la rue Howard, 183 pieds 6 pouces sur l'Avenue St George, et 12 pieds 9 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, à l'intersection de la rue Howard et de l'Avenue St-George.

L'ilet no 2, borné par les rues Howard, Philippe, Jacobs et Première, est divisé en 14 terrains, de grandes dimensions, façade et profondeur.

L'ilet no 3, borné par l'Avenue St-George, les rues Première, Jacobs et Seconde, est divisé en 22 terrains, ayant en moyenne chacun 32 pieds de face sur environ 126 pieds de profondeur.

L'ilet no 4, borné par l'Avenue St-George, les rues Seconde, Jacobs et Troisième, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions, façades et profondeur, que les précédens.

L'ilet no 5, borné par l'Avenue St-George, les rues Troisième, Jacobs et Quatrième, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions, façade et profondeur, que les précédens.

L'ilet no 6, borné par l'Avenue St George, les rues Quatrième et Jacobs, et l'Avenue Washington, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de façade, sur 129 pieds de profondeur.

L'ilet no 7, borné par les Avenues St-George et Washington, les rues Jacobs et Sixième, est divisé en 31 terrains, ayant chacun 32 pieds de façade sur 128 pieds de profondeur, à l'exception des terrains formant clef, qui ont une profondeur de 176 pieds.

L'ilet no 8, borné par l'Avenue St-George, les rues Sixième, Jacobs et Septième, est divisé en 22 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de façade sur 125 pieds de profondeur.

L'ilet no 9 est de forme triangulaire et divisé en trois terrains, ainsi qu'on peut le voir sur le plan; il est borné par la rue Septième, Jacobs et Harmony et l'Avenue St-George.

L'ilet no 10 est de forme triangulaire et borné, d'un côté par la ligne qui sépare le Quatrième District de la ville de Jefferson; d'un autre côté par la rue Harmony, sur laquelle il mesure 58 pieds 1 pouce 3 lignes de face; il a 40 pieds 6 pouces 2 lignes sur l'autre ligne.

Ilets faisant face sur les rues Jacobs et Solis, intersectés par les rues désignées dans la description des Nos 1 à 10.

L'ilet no 11 est de forme triangulaire, borné par les rues Jacobs, Septième, Solis et Harmony.

L'ilet no 12, borné par les rues Jacobs, Sixième, Solis et Septième, est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur 125 pieds de profondeur.

L'ilet no 13, borné par les rues Jacobs, l'Avenue Washington, les rues Solis et Sixième, est divisé en 30 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur 128 pieds de profondeur, à l'exception des terrains formant clef, lesquels mesurent 32 pieds de face sur 138 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur.

L'ilet no 14, borné par les rues Jacobs, Quatrième et Solis et l'Avenue Washington, est divisé en 18 terrains, ayant chacun 21 pieds de face sur 129 pieds de profondeur.

L'ilet no 15, borné par les rues Jacobs, Troisième, Solis et Quatrième, est divisé en 18 terrains ayant environ les mêmes dimensions, façade et profondeur, que les précédens du no 14.

L'ilet no 16, borné par les rues Jacobs, Seconde, Solis et Troisième, est divisé en 18 terrains, ayant environ les mêmes dimensions, façade et profondeur, que ceux décrits au no 14.

L'ilet no 17, borné par les rues Jacobs, Première, Solis et Seconde, est divisé en 18 terrains, des mêmes dimensions environ que les précédens.

L'ilet no 18, borné par les rues Jacobs, Philippe, Solis et Première, est divisé en 13 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces pour les terrains faisant face à la rue Première, et 123 pieds 4 pouces 7 lignes pour les terrains sur les rues Jacobs et Solis: le terrain de clef possède une profondeur de 183 pieds 6 pouces.

Ilets faisant face sur les rues Solis et Maunsel, intersectés par les rues désignées dans la description des Nos 1 à 10.

L'ilet no 19, borné par les rues Solis, Philippe, Maunsel et Première, est divisé en 13 terrains ayant environ les mêmes dimensions que les terrains de l'ilet no 18.

L'ilet no 20, borné par les rues Solis, Première, Maunsel et Seconde, est divisé en 18 terrains mesurant chacun environ 30 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.

L'ilet no 21, borné par les rues Solis, Seconde, Maunsel et Troisième, est divisé en 18 terrains, ayant environ les mêmes dimensions que les terrains de l'ilet no 20.

L'ilet no 22, borné par les rues Solis, Troisième, Maunsel et Quatrième, est divisé en 18 terrains ayant environ les mêmes dimensions que les terrains de l'ilet no 20.

L'ilet no 23, borné par les rues Solis, Quatrième, Maunsel et l'Avenue Washington, est divisé en 18 terrains ayant environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 20.

L'ilet no 24, borné par la rue Solis, l'Avenue Washington, les rues Maunsel et Sixième, est divisé en 30 terrains; ceux qui font face à l'Avenue Washington et à la rue Sixième mesurent environ 30 pieds de façade sur 128 pieds de profondeur; ceux qui font face aux rues Solis et Maunsel mesurent chacun 32 pieds de façade sur une profondeur d'environ 135 pieds 3 pouces 2 lignes.

L'ilet no 25, borné par les rues Solis, Sixième, Maunsel et Septième, est divisé en 18 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face sur 125 pieds de profondeur.

Ilets bornés par les rues Maunsel et Clara, intersectés par les rues désignées dans la description des nos 1 à 10.

L'ilet no 26, borné par les rues Maunsel, Sixième, Clara et Septième, est de forme irrégulière et divisé en 16 terrains, mesurant chacun environ 30 pieds de face sur une profondeur de 145 pieds, à l'exception des terrains nos 9, 10, 11 et 12, qui ont la même façade que les autres, sur une profondeur irrégulière, variant de 101 pieds à 125 pieds.

L'ilet no 27, borné par la rue Maunsel, l'Avenue Washington, les rues Clara et Sixième, est divisé en 28 terrains; ceux qui font face sur la rue Sixième et l'Avenue Washington mesurent environ 30 pieds 6 pouces de face sur 128 pieds de profondeur; ceux qui font face sur les rues Maunsel et Clara mesurent 32 pieds de face sur une profondeur d'environ 121 pieds 7 pouces.

L'ilet no 28, borné par les rues Maunsel, Quatrième, Clara et l'Avenue Washington, est divisé en 18 terrains, mesurant chacun environ 30 pieds 6 pouces de face sur 129 pieds de profondeur.

L'ilet no 29, borné par les rues Maunsel, Troisième, Clara et Quatrième, est divisé en 16 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 28.

L'ilet no 30, borné par les rues Maunsel, Seconde, Clara et Troisième, est divisé en 16 terrains ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 28.

L'ilet no 31, borné par les rues Maunsel, Première, Clara et Seconde, est divisé en 16 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 28.

L'ilet no 32, borné par les rues Maunsel, Philippe, Clara et Première, est divisé en 12 terrains; ceux qui font face sur la rue Première mesurent chacun environ 30 pieds 6 pouces de face sur 119 pieds 6 pouces de profondeur; ceux qui font face aux rues Maunsel et Clara mesurent chacun 32 pieds de face sur une profondeur d'environ 121 pieds 7 pouces.

Ilets faisant face sur les rues Clara et Martin, intersectés par les rues désignées dans la description des nos 1 à 10.

L'ilet no 33, borné par les rues Clara, Philippe, Martin et Première, est divisé en 13 terrains, mesurant chacun environ 32 pieds de face sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces pour ceux qui font face sur la rue Première, et d'environ 130 pieds 6 pouces pour ceux qui font face sur les rues Clara et Martin; le terrain formant clef traverse de la rue Première à la rue Philippe et possède une profondeur de 183 pieds 6 pouces.

L'ilet no 34, borné par les rues Clara, Première, Martin et Seconde, est divisé en 18 terrains, mesurant chacun environ 32 pieds 6 pouces de face sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

L'ilet no 35, borné par les rues Clara, Seconde, Martin et Troisième, est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 34.

L'ilet no 36, borné par les rues Clara, Troisième, Martin et Quatrième, est divisé en 18 terrains, ayant environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 34.

L'ilet no 37, borné par les rues Clara et Quatrième, l'Avenue Washington et la rue Martin, est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet no 34.

L'ilet no 38, borné par l'Avenue Washington, les rues Martin, Sixième et Clara, est divisé en 30 terrains; ceux situés sur l'Avenue Washington et la rue Sixième ont chacun environ 32 pieds 6 pouces de face sur 128 pieds de profondeur; ceux situés sur les rues Martin et Clara mesurent chacun 32 pieds de face sur environ 146 pieds 9 pouces de profondeur.

L'ilet no 39, borné par les rues Clara, Harmony, Martin et Sixième, est de forme irrégulière et divisé en 12 terrains. Les terrains nos 1 à 9, sur la rue Sixième, mesurent chacun environ 32 pieds 6 pouces de face sur 125 pieds de profondeur; le terrain no 10 mesure 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Martin, 149 pieds 2 pouces 3 lignes face à la rue Harmony, 146 pieds 9 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale et 60 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, qui le sépare des nos 11 et 12; le terrain no 11 mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Clara; 30 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, 149 pieds 2 pouces 3 lignes sur la rue Harmony, et 146 pieds 9 pouces sur l'autre ligne latérale; le terrain no 12 est contigu au terrain no 10, et mesure 32 pieds de face sur 148 pieds 9 pouces de profondeur.

Ilets faisant face aux rues Claiborne et Martin, intersectés comme les précédens.

L'ilet No 40 est de forme irrégulière et borné par les rues Claiborne, Sixième, Martin et Harmonie. Il est divisé en 8 terrains, ayant en moyenne environ 33 pieds de face, sur une profondeur variant de 126 à 164 pieds.

L'ilet No 41 est borné par les rues Claiborne et Sixième, l'Avenue Washington et la rue Martin. Il est divisé en 30 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur une profondeur de 128 à 146 pieds 9 pouces 1 ligne.

L'ilet No 42 est borné par les rues Claiborne et Quatrième, l'Avenue Washington et la rue Martin. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds 6 pouces de face sur une profondeur de 129 à 130 pieds 6 pouces 1 ligne.

L'ilet no 43 est borné par les rues Claiborne, Troisième, Martin et Quatrième et est divisé en 18 terrains ayant chacun en moyenne environ 32 pieds de face sur une profondeur de 127 à 130 pieds 6 pouces 1 ligne.

L'ilet no 44 est borné par les rues Claiborne, Seconde, Martin et Troisième. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun en moyenne environ 32 pieds 6 pouces, sur une profondeur d'environ 130 pieds 6 pouces.

L'ilet no 45 est borné par les rues Claiborne, Première, Martin et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant à peu près les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet no 46 est borné par les rues Claiborne, Martin, Philippe et Première. Il est divisé en 13 terrains ayant chacun en moyenne environ 31 pieds, sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces à 130 pieds 6 pouces 1 ligne. Le terrain no 3 a 183 pieds 6 pouces de profondeur, et s'étend de la rue Première à la rue Philippe.

Ilets faisant face aux rues Claiborne et Derbigny, intersectés comme les précédens et bornés à leur limite supérieure par l'Avenue Upper Line.

Le no 47 est une fraction d'ilet divisé en 13 terrains, faisant face aux rues Claiborne, Première et Derbigny, et ayant chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, 32 pieds de face aux rues Première et Derbigny, sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces à 128 pieds. Le terrain no 7 a une profondeur de 163 pieds 6 pouces.

L'ilet no 48 est borné par les rues Claiborne, Première, Derbigny et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur une profondeur de 124 à 126 pieds 6 pouces.

L'ilet no 49 est borné par les rues Claiborne, Seconde, Derbigny et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que les précédens.

L'ilet no 50 est borné par les rues Claiborne, Troisième, Derbigny et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains, de 31 pieds 9 pouces à 32 pieds de face sur une profondeur de 124 à 127 pieds.

L'ilet no 51 est borné par les rues Claiborne, Quatrième et Derbigny et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que les précédens.

L'ilet No 52 est borné par la rue Claiborne, l'Avenue Washington, la rue Derbigny et l'Avenue Upper Line. Il est divisé en 30 terrains, ayant chacun 32 pieds de face et 117 à 142 pieds de profondeur. Les terrains nos 17, 18 et 19 sont de forme irrégulière et ont de 25 pieds 11 pouces 4 lignes à 32 pieds 6 pouces 3 lignes.

Ilet faisant face aux rues Derbigny et Roman, et intersectés comme le précédent.

L'ilet no 53 est de forme irrégulière et est borné par l'Avenue Upper Line, l'Avenue Washington, les rues Derbigny et Roman. Il est divisé en 27 terrains, ayant chacun une moyenne de 32 pieds de face sur une profondeur de 111 pieds 11 pouces 2 lignes à 143 pieds 11 pouces 2 lignes.

L'ilet no 54 est borné par l'Avenue Washington, les rues Derbigny, Quatrième et Roman. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur une profondeur de 129 pieds.

L'ilet no 55 est borné par les rues Derbigny, Troisième, Roman et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que les précédens.

L'ilet no 56 est borné par les rues Derbigny, Seconde, Roman et Troisième. Il est divisé en 18 terrains, ayant environ la même façade que les précédens, sur une profondeur moyenne d'environ 130 pieds 7 pouces.

L'ilet no 57 est borné par les rues Derbigny, Première, Roman et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.

Le no 58 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Derbigny, Première et Roman. Il est divisé en 13 terrains, dont six faisant face à la rue Première, ont environ 30 pieds 9 pouces sur 119 pieds 6 pouces de profondeur; et ceux faisant face aux rues Derbigny et Roman, 32 pieds sur une profondeur d'environ 122 pieds 11 pouces. Le terrain no 7 a une profondeur de 183 pieds 6 pouces.

Ilets faisant face aux rues Roman et Prieur, et intersectés comme les précédens.

Le no 59 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Roman, Première et Prieur. Il est divisé en 13 lots d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet no 60 est borné par les rues Roman, Prieur, Première et Seconde. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 30 pieds 9 pouces de face, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.

L'ilet no 61 est borné par les rues Roman, Seconde, Prieur et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet no 62 est borné par les rues Roman, Troisième, Prieur et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet no 63 est borné par les rues Roman, Quatrième, Prieur et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet no 64 est de forme irrégulière et est borné par les rues Roman et Prieur, et les Avenues Washington et Upper line. Il est divisé en 23 terrains de 30 à 32 pieds de face sur une profondeur de 120 à 148 pieds 1 pouce 5 lignes.

Terrains faisant face aux rues Prieur et Johnson, et intersectés comme les précédens.

L'ilet no 65 est de forme irrégulière et est divisé en 19 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face, sur une profondeur de 123 pieds 4 pouces 5 lignes et de 123 pieds 11 pouces 7 lignes à 142 pieds 10 pouces 2 lignes.

L'ilet no 66 est borné par les rues Prieur, Quatrième et Johnson et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face, sur 126 pieds de profondeur.

L'ilet No. 67 est borné par les rues Prieur, Troisième, Johnson et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet No. 68 est borné par les rues Prieur, Seconde, Johnson, et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet No 69 est borné par les rues Prieur, Première, Johnson et Seconde. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

Le No 70 est une fraction d'ilet, faisant face aux rues Prieur, Première et Johnson. Il est divisé en 13 terrains de 30 pieds 6 pouces 5 lignes à 32 pieds de face sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces à 122 pieds 4 pouces 5 lignes.

Ilets faisant face aux rues Johnson et Galvez, et intersectés comme les précédens.

Le No 71 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Johnson, Première et Galvez. Il est divisé en 12 terrains d'environ 30 pieds de face chacun, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 122 pieds 4 pouces.

L'ilet no 72, borné par les rues Johnson, Première, Seconde et Galvez, est divisé en 16 terrains, ayant chacun de 30 à 32 pieds de face, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 126 pieds 6 pouces.

L'ilet no 73 est borné par les rues Johnson, Seconde, Troisième et Galvez. Il est divisé en 16 terrains ayant chacun de 30 à 35 pieds de face, sur une profondeur d'environ 119 pieds 1 pouce 3 lignes et 131 pieds 1 pouce 3 lignes.

L'ilet no 74 est borné par les rues Johnson, Troisième, Galvez et Quatrième. Il est divisé en 16 terrains, ayant chacun environ 31 pieds de face, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 127 pieds.

L'ilet no 75 est borné par les rues Johnson, Quatrième, Galvez et l'Avenue Washington. Il est divisé en 16 terrains ayant chacun de 30 à 32 pieds 3 pouces de face, sur une profondeur de 119 pieds 1 pouce 3 lignes à 129 pieds.

L'ilet no 76 est borné par les rues Johnson et Galvez, les Avenues Washington et Upper line. Il est divisé en 14 terrains, ayant de 30 à 39 pieds 6 lignes de face, sur une profondeur de 110 pieds à 132 pieds 10 pouces 1 ligne.

Ilets faisant face aux rues Galvez et Miro, et intersectés comme les précédents.

L'ilet No 77 est borné par les rues Galvez et Miro, les Avenues Washington et Upper Line. Il est divisé en 9 terrains, ayant chacun de 30 à 47 pieds 7 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 4 lignes à 153 pieds 10 pouces 5 lignes.

L'ilet No 78 est borné par les rues Galvez, Quatrième, Miro et l'Avenue Washington. Il est divisé en 16 terrains, ayant chacun de 30 à 32 pieds 3 pouces de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 4 lignes à 129 pieds.

L'ilet No 79 est borné par les rues Galvez, Troisième, Miro et Quatrième. Il est divisé en 16 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet No 80 est borné par les rues Galvez, Seconde, Miro et Troisième. Il est divisé en 16 terrains ayant chacun de 30 à 35 pieds 2 pouces 7 lignes de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 4 lignes et environ 131 pieds 4 pouces 3 lignes.

L'ilet No 81 est borné par les rues Galvez, Première, Miro et Seconde. Il est divisé en 16 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

Le No 82 est une fraction d'ilet et fait face aux rues Galvez, Première et Miro. Il est divisé en 12 terrains ayant de 30 à 30 pieds 7 pouces de face, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 4 lignes à 122 pieds 4 pouces.

Le No 83 est un petit terrain triangulaire, formant le coin des rues Tonti et Melpomène, et ayant 4 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Tonti, 9 pieds 1 ligne sur la rue Melpomène, et 9 pieds 10 pouces 6 lignes sur l'autre ligne.

Ilets faisant face aux rues Miro et Tonti, bornés à leur limite inférieure par la rue Melpomène, et intersectés comme les précédents.

L'ilet No 84 est de forme triangulaire et est borné par les rues Melpomène, Tonti, Première et Miro. Il est divisé en 9 terrains, de 26 pieds 11 pouces 5 lignes, à 65 pieds 6 pouces 5 lignes de face, sur une profondeur de 63 pieds 3 pouces 2 lignes à 151 pieds 6 pouces.

L'ilet No 85 est borné par les rues Miro, Première, Tonti et Seconde. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

L'ilet No 86 est borné par les rues Miro, Seconde, Tonti et Troisième. Il est divisé en 18 terrains ayant environ 30 pieds de face, sur environ 131 pieds 5 pouces de profondeur.

L'ilet No 87 est borné par les rues Miro, Troisième, Tonti et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face, sur 127 pieds de profondeur.

L'ilet No 88 est borné par les rues Miro, Quatrième, Tonti et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet No 89 est de forme triangulaire et est borné par les rues Miro, Tonti, l'Avenue Washington et l'Avenue Upper Line. Il est divisé en 6 terrains de 23 à 41 pieds 5 pouces de face, sur une profondeur de 186 pieds 6 pouces à 232 pieds 6 pouces 7 lignes.

Ilets faisant face aux rues Tonti et Rocheblave, intersectés comme les précédents.

L'ilet No 90 est de forme triangulaire et est borné par les Avenues Washington et Upper Line, les rues Tonti et Rocheblave. Il est divisé en 9 terrains. Le terrain No 1 a 64 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur d'environ 135 pieds, entre lignes se rapprochant. Le No 2 a 15 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur d'environ 136 pieds entre lignes divergentes.

L'ilet No 91 est borné par les rues Tonti, Quatrième, Rocheblave et l'Avenue Washington. Il est divisé en 18 terrains ayant chacun environ 30 pieds de face sur 129 pieds de profondeur.

L'ilet No 92 est borné par les rues Tonti, Troisième, Rocheblave et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

L'ilet No 93 est borné par les rues Tonti, Seconde, Rocheblave et Troisième. Il est divisé en 18 terrains d'environ 30 pieds de face chacun, sur une profondeur d'environ 131 pieds 7 pouces.

L'ilet No 94 est borné par les rues Tonti, Première, Rocheblave et Seconde. Il est divisé en 18 terrains de 28 pieds 9 pouces 5 lignes à 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face, sur une profondeur de 95 pieds 3 pouces 1 ligne à 126 pieds 6 pouces.

L'ilet No 95 est de forme triangulaire et a 40 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Tonti, 91 pieds 9 pouces 5 lignes sur la rue Melpomène, et 89 pieds 5 lignes sur la rue Première.

Le No 96 est une fraction d'ilet de forme triangulaire, borné par les rues Tonti, Thalie, Rocheblave et Melpomène. Il est divisé en 6 terrains de 24 pieds 5 pouces 6 lignes à 60 pieds 9 pouces 6 lignes de face, sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces à 162 pieds 10 pouces 2 lignes.

Ilets faisant face aux rues Rocheblave et Dorgenois, et intersectés comme les précédents.

Le No 97 est une fraction d'ilet de forme triangulaire, ayant 63 pieds 1 pouce de face à la rue Dorgenois, 138 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Thalie, et 152 pieds 3 pouces 1 ligne sur l'autre ligne.

L'ilet No 98 est borné par les rues Rocheblave, Thalie, Dorgenois et Melpomène. Il est divisé en 18 terrains, ayant de 32 pieds 6 pouces à 36 pieds 4 pouces 2 lignes de face, sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces 4 lignes à 213 pieds 2 lignes.

L'ilet No 99 est de forme triangulaire et borné par les rues Rocheblave, Melpomène, Dorgenois et Seconde. Il est divisé en 9 terrains, ayant chacun de 32 à 70 pieds de face, sur une profondeur de 68 pieds, 2 pouces 4 lignes à 140 pieds 10 pouces et 5 lignes.

L'ilet No 100 est borné par les rues Rocheblave, Seconde, Dorgenois et Troisième. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur 131 pieds 9 pouces de profondeur.

L'ilet No 101 est borné par les rues Rocheblave, Troisième, Dorgenois et Quatrième. Il est divisé en 18 terrains, ayant chacun environ 32 pieds de face sur 127 pieds de profondeur.

L'ilet No 102 est borné par les rues Rocheblave, Quatrième, Dorgenois, et par l'intersection des Avenues Washington et Upper Line. Il est divisé en 18 terrains d'environ les mêmes dimensions que ceux de l'ilet précédent.

Le No 103 forme un petit triangle, ayant 6 pieds 2 pouces de face à la rue Rocheblave, 33 pieds 3 pouces 3 lignes sur l'avenue Washington, et 34 pieds 3 pouces 1 ligne sur l'avenue Upper Line.

Ilets entre les rues Dorgenois et Broad.

L'ilet No 104 est borné par les rues Dorgenois, Quatrième, Broad et l'avenue Upper Line. Il est divisé en 28 terrains, ayant de 24 pieds 4 pouces 1 ligne à 31 pieds 10 pouces 1 ligne de face, sur une profondeur de 100 à 131 pieds 6 pouces 3 lignes.

L'ilet No 105 est borné par les rues Dorgenois, Troisième, Broad et Quatrième. Il est divisé en 30 terrains, mesurant chacun environ 31 pieds 6 pouces de face, sur une profondeur de 127 pieds.

L'ilet No 106 de forme triangulaire, est borné par les rues Dorgenois, Seconde, Melpomène, Broad et Troisième. Il est divisé en 26 terrains ayant chacun de 31 pieds 2 pouces 5 lignes à 34 pieds 3 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 100 à 197 pieds 4 pouces 7 lignes.

Le No 107 est un triangle ayant 39 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Dorgenois, 94 pieds 4 pouces 2 lignes sur la rue Melpomène, et 85 pieds 11 pouces 1 ligne sur la rue Seconde.

L'ilet No 108 est borné par les rues Melpomène, Dorgenois, Thalie et Broad. Il est divisé en 30 terrains dont 26 ont environ 31 pieds 6 pouces de face, sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces 4 lignes, et 4 autres 27 pieds 11 pouces 5 lignes de face chacun, sur une profondeur de 126 pieds.

Le No 109 est une fraction d'ilet, de forme triangulaire, et est borné par les rues Dorgenois, Erato, Broad et Thalie. Il est divisé en 14 terrains de dimensions diverses, à savoir: les terrains de 1 à 13 inclusivement ont environ 31 pieds 6 pouces de face à la rue Thalie, sur une profondeur variant de 31 pieds 10 à 249 pieds 7 pouces 1 ligne. Le terrain No 14, de forme triangulaire, a 63 pieds de face à la rue Thalie, 11 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad, 149 pieds 9 pouces 2 lignes, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Broad, et 147 pieds 4 pouces 6 lignes, sur la ligne qui la divise du terrain No 13.

☞ TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec tous les privilèges du vendeur à la clause de "non aliénando." Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance.

Dans le cas de non paiement après l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement desdits billets.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs frais et devront se conformer aux termes et conditions ci-dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront vendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.

Les actes de vente pardevant E. Bouny, notaire de la ville, et E. Barnett, notaire de la ville de Baltimore. 25av

Succession de J. A. Beard.

Propriétés améliorées et de prix, dans le Premier et le Quatrième Districts, à Jefferson City, Bloomingdale et Carrollton.

PAR J. A. BEARD & Co.
GARDNER SMITH, encanteur.

SAMEDI, 21 mai 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 18 avril 1859, les propriétés ci après décrites et appartenant à la succession de J. A. Beard, décédé, savoir:

1—Un terrain situé dans le Premier District dans l'ilet compris entre les rues Hercule, White, Terpsichore et Robertson. Ce terrain forme l'encoignure des rues Hercule et Terpsichore et a 31 pieds de face à la rue Hercule, sur 94 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Terpsichore.

2—Deux terrains situés dans le Quatrième District, dans l'ilet compris entre les rues Nayades, Prytania, Seventh et Eighth—lesdits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 et ont chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue des Nayades, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

3—Huit terrains situés à Rickerville, dans l'ilet compris entre les rues Magasins, Live Oak, Jena et Cadix. Ces terrains sont désignés par les Nos 1 à 8 et ont chacun 30 pieds de face à la rue Magasins, sur une profondeur de 114 pieds, entre lignes parallèles. Le No 10 forme l'encoignure Magasins et Cadix.

4—Deux terrains situés à Bloomingdale, dans l'ilet compris entre les rues Front, State, Alo et le fleuve Mississipi. Ces terrains sont désignés par les Nos 1 et 2 et ont chacun 30 pieds de face à la rue Front, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.—Le No 1 forme l'encoignure Front et State.

5—Douze terrains situés dans l'ilet No 25, à Carrollton, compris entre les rues Clinton, Hillary, Macarty et de Armas. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 13 à 24. Le No 13 a 30 pieds de face à la rue Macarty, sur 150 pieds de profondeur. Le No 14 a 40 pieds de face à la rue de Armas sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 12 à 24, inclusivement ont chacun 30 pieds de face à la rue Clinton, sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

6—Vingt-quatre terrains situés dans l'ilet No 34, à Carrollton, compris entre les rues Pearl, Commercial, Hillary et Adams. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 24. Les Nos 1 à 10 ont chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 107 pieds 6 pouces de profondeur. Les Nos 11 et 14 ont chacun 30 pieds de face à la rue Commercial sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 12 et 13 ont chacun 30 pieds de face à la rue Pearl sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 15 à 24 ont chacun 30 pieds de face à la rue Hillary sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

7—Vingt-deux terrains situés dans l'ilet No 35, à Carrollton, compris entre les rues Nayades, Pearl, Hillary et Adams. Ces terrains sont désignés par les Nos 1 à 22. Les Nos 1 à 9 ont chacun 30 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Nayades, sur 120 pieds de profondeur. Les Nos 10 à 13 ont chacun 30 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 6 pouces de profondeur. Les Nos 11 et 12 ont chacun 30 pieds de face à la rue Adams sur 137 pieds 6 pouces de profondeur. Les Nos 14 à 22 ont chacun 32 pieds 6 pouces 8 lignes de face à la rue Pearl sur 12? pieds de profondeur.

8—Douze terrains situés dans l'ilet No 37, à Carrollton, compris entre les rues Nayades, Pearl, Millaudon et Clinton. Les dits terrains sont désignés par les Nos 6 à 11 et 14 à 19 inclusivement. Les Nos 6 à 10 ont chacun 30 pieds de face à la rue Nayades sur 120 pieds de profondeur. Les Nos 11 et 14 ont chacun 30 pieds de face à la rue Millaudon sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 15 à 19 ont chacun 30 pieds de face à la rue Pearl sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant 6 pour cent d'intérêt, du jour de la vente à l'échéance et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente par devant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

20 av—3 —7, 14 et 21 mai

Magasin en briques, de très grand prix, à quatre étages, dans la rue de la Commune, entre les rues St Charles et du Camp—John Rawle vs F. Rawle et al.—No 15031—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Vente pour opérer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
C. E. GIRARDEY, encanteur,
Bureau No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI, 28 mai 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'opérer un partage, de la susdite affaire, la propriété de prix, ci-après décrite, savoir:

Un terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues de la Commune, St Charles, Gravier et Camp, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 5 sur un plan dressé par L. J. Pilié et Springbeath, le 22 décembre 1848 et déposé, comme plan No 28, sur le livre de plans de F. Grima, notaire. Ledit terrain a, d'après ledit plan, 21 pieds, 6 pouces de face à la rue Commune, sur une profondeur de 75 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare d'une cour en commun audit terrain et d'autres, 70 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété d'Ambroise Lanfear et 9 pieds de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, solidement construit, à quatre étages, No 20, rue de la Commune, loué à bail à Roderick & Fuchs jusqu'au 30 novembre 1862, à raison de $1400 par an, payable tous les mois, en un billet tiré par les locataires, à l'ordre et endossé par Charles Welshaw qui est également caution.

Conditions—Un tiers comptant: le reste en deux paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit après le jour de la vente; en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance. Dans le cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra tenir ladite propriété assurée pour au moins $4000 et transférer la police aux vendeurs.

L'acte de vente pardevant ———, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 avril—30,4,7,14,21,28

200 caisses bottes, souliers et brodequins. Vente régulière et sans réserve.

PAR H. ROGER & CO.

SAMEDI 30 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille-Levée:

200 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, comprenant un assortiment choisi et frais reçu directement des manufactures, par les derniers arrivages, de New York, Boston et Philadelphie.

☞ Vente positive et sans remise. Conditions à la vente. 29 av

VENTES A L'ENCAN.

Vente péremptoire d'un superbe ilet de terre situé dans le faubourg Tremé, bien entouré et cultivé en jardin.

PAR P. & H. DEVERGES,
P. H. DEVERGES, encanteur.
Bureau 95, Passage de la Bourse au 1er.

IL sera vendu samedi, 30 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, sans réserve aucune—

Un superbe ilet de terre contenant 17 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Broad, White, St-Pierre et Toulouse. Cet ilet est entouré et établi en jardin; il existe sur cette propriété une maison en bois.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets portant hypothèque et 6 0/0 d'intérêt du jour de leur date.

L'acte de vente pardevant Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs. 23av

Succession d'Elisha Crocker.—No 7964—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Vente pour opérer un partage.

Propriété de valeur à Jefferson.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
C. E. GIRARDEY, encanteur.
Bureau No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI 30 avril 1859, à midi, à l'Arcade de Banks dans la rue des Magasins, il sera vendu à l'encan: en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 18 mars 1859, les propriétés de valeur ci-après décrites.

Un ilet situé dans la paroisse de Jefferson, à Ouest Bouligny, désigné par le No 46 sur un plan dressé par Charles Zimpel, voyer, portant la date du 18 mars 1834, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire public de la Nouvelle Orléans. Ledit ilet est compris entre les rues Cadiz, Perrier, Valence et Plaquemines; il a 300 pieds sur 300, et est subdivisé en dix terrains sur le plan primitif.

—EGALEMENT—

Le quart d'un ilet compris entre les rues Cadiz, Jena, Jersey et Tchoupitoulas, à Ouest Bouligny, paroisse Jefferson, dans l'ilet No 2, formant l'encoignure des rues Jersey et Jena, ayant 144 pieds 5 pouces de face à la rue Jena, sur 1?7 pieds 4 pouces face à la rue Jersey et entre lignes parallèles.

Voir les plans à l'Arcade.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, dans le cas où lesdits billets ne seraient pas promptement payés à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Felix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.

29 mars—2 16 23 30 av

Bonne maison à étage, dans la rue Erato.

Caroline Bowers vs Augustus Bowers, son mari.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 8851.

PAR J. A. BEARD & Co.
GARDNER SMITH, encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, rendu dans la susdite affaire et portant la date du 28 mars 1859, la propriété ci-après décrite—

Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Erato, Thalie, Prytania et Nayades. Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles—le tout au pied français. Les améliorations comprennent une maison en bois, à étage, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, galerie sur la façade et derrière, un beau jardin et des arbres fruitiers sur la façade, une cuisine basse ayant 2 chambres, une cuisine haute dans le fond, ayant 3 chambres, caves, hydrant, &c.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront rester assurées et la police transférée à la curatrice de la succession.

L'acte de vente par devant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—9 16 23 30 avril

Magasin de valeur, en briques, à trois étages dans la rue du Canal, No 92.

Succession de Simon V. A. Sickles.

No 11,280—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
C. E. GIRARDEY, encanteur.
Bureau No 6 Arcade de Banks.

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable P H Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 25 mars 1859, rendu dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Simon V. A. Sickles, décédé, savoir:

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, …, Chartres et Passage de la Bourse. Ledit terrain est désigné par le No 5 sur un plan dressé par le voyer Pilié, portant la date du 24 mars 1851 et annexé à un acte passé pardevant W Y Lewis, ancien notaire de cette ville, le 12 avril de la même année. Ledit terrain No 5 a 25 pieds 4 pouces de face au côté nord de la rue du Canal, sur la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 131 pieds; la ligne du fond et 60 pieds de profondeur sur lignes parallèles. Le tout au pied anglais.

Les améliorations qui se trouvent sur ledit terrain consistent en un magasin en briques à trois étages désigné par le No 92, rue du Canal, loué à bail à John A Tarbell, à raison de $4000 par an jusqu'au 1er janvier 1865, payable le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre de chaque année, en vertu dudit bail.

TERMES

1o—L'acquéreur assumera le paiement, à la ville de la Nouvelle Orléans, d'une rente perpétuelle de 6 pour cent par an sur un capital de $323 sur ledit magasin. Ledit capital fera partie du prix d'adjudication.

2o—Pour le reste, un quart comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété et portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, avec le privilège du vendeur, à l'option de l'acquéreur, de payer le tout comptant.

3o—L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses à ses propres frais jusqu'à la somme de $5000 pour couvrir l'intérêt hypothécaire jusqu'au paiement du premier billet. La police d'assurance restera entre les mains de l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Félix Grima, notaire public aux frais de l'acquéreur 29 mars—av.16 23 30

Succession de Patrick Mcgarry, décédé.—Un terrain de prix, pour taux, dans la rue de la Commune, entre Derbigny et Roman—No 14,123—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
C E GIRARDEY, encanteur.
Bureau No 6 Arcade de Banks.

SAMEDI 28 mai 1859 à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P H Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 10 juillet 1858 la propriété ci-après décrite et appartenant à la succession de Patrick McGarry, décédé, savoir:

Un terrain dans l'ilet compris entre les rues Commune, Derbigny, Roman et Palmyre, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans. Ledit terrain a, au pied américain, 27 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 101 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 17, 97 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 19, et 27 pieds dans le fond.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant M. Gernon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

27 avril—30, mai 7, 14 28

Succession de A. B. Dwong.—Propriétés améliorées de prix, à Carrollton.

PAR J. A. BEARD & Co.
GARDNER SMITH, encanteur.

SAMEDI 14 mai 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon P H Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 7 avril 1859, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la succession de A. B. Dwong décédé, savoir—

Cinq terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, dans l'ilet compris entre les rues …, Washington, Levee et Commercial. Les terrains Nos 1, 2 et 3 sont améliorés comme suit: Il y a sur le terrain No 1, une écurie, une cuisine, une bâtisse servant de moulin à maïs, une cave; sur le terrain No 2, une vieille bâtisse à étage ayant 5 chambres et un appartement servant de magasin; sur le terrain No 3, une maison en bois à étage ayant quatre chambres, une cuisine, deux galeries et un puits. Le terrain No 4 est un jardin à fleurs et potager. Le terrain No 5 est un jardin potager. Le tout entouré.

Conditions—Un quart comptant, le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés, 6 pour cent d'intérêt et 8 pour cent à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente par devant T. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

13 avril—23 30—7 et 14 m

Mme Susan Washburn, veuve Neagle, vs. Norman Whitley, subrogé tuteur, &c.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,244—Vente de l'esclave Emiline.

PAR J. A. BEARD & Co.
GARDNER SMITH, encanteur.

SAMEDI 14 mai 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 6 avril 1859 et lancé dans le susdit procès,

L'esclave EMELINE, âgée d'environ 25 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique.

Conditions—comptant.

L'acte de vente par devant ———, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

13 avril—23 30—7 et 14 m

VENTES JUDICIAIRES.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Francis Boismare.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,273—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 30 d'avril 1859, à 10 1/2 heures A M, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une librairie, située rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, dans le 2ème District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau, pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

19 mars—23 26 28 30

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—J M Relf & Co vs Jas. Boro—No 13,095—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 d'avril 1859 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 2 de mai 1859, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, aux magasins d'entrepôt du Home, rue Fulton, entre celles Poydras et Lafayette, Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

2 quarts de pipes d'eau-de-vie, 10 barils de cidre, 1 do de liqueur, 4 6mes de pipes d'eau-de-vie, 10 caisses de vin, 2 do de liqueurs, 30 tonneaux de porter, 10 caisses schnapps, 20 1/2 do oranges, 20 1/2 do citrons, 27 boucauts de sucre, 110 sacs de café, 3 barils de sucre, 21 sacs d'amandes, 20 caisses whisky, 6 do de sirop.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions, comptant au moment de l'adjudication

E T PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

21 av—27,2m

Succession de feu Jean Larronde.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,441—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 d'avril 1859 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai lundi 9 de mai 1859, à 11 1/2 heures P. M. sur les lieux, rue Johnson, près celle du Quartier, dans le 3me District de cette ville, pour le compte de ladite succession, à la vente publique et adjudication de:

Deux charrettes, un mulet, trois chevaux, un lot de harnais, un lot de meubles, effets et ustensiles servant à l'exploitation d'une boulangerie, appartenant à la dite succession.

Le tout suivant inventaire déposé au greffe de la 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

27 avril—30, 4,6 et 9 mai

Thos W. Marsden vs ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,146—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 d'avril 1859, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 9 de mai 1859, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de—

Tous les meubles et effets contenus dans la maison connue sous le nom de "Marsden's Hôtel" ci-devant Vauxhaller House, située à l'angle des rues Carondelet et Poydras, dans le 1er district de cette ville; le tout suivant inventaire déposé au greffe de la Cour susdite.

Aussi, le terme restant du bail des dits lieux jusqu'au 31 octobre 1859. Abandonnés par le dit insolvable à ses créanciers.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication

E T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

27av—30, 4,6,9 mai

MAIS blanc—1000 sacs maïs blanc prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & CO,
Bureau 11, Front-Levée, près la rue Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Une paire de jeunes Juments.

PAR CHS E. FORSTALL.

IL sera vendu, samedi 30 avril 1859, à une heure de l'après-midi, vis à vis de la Bourse St Louis, rue St Louis:

Une paire de jeunes Juments, allant très bien à la voiture et à la selle.

Conditions—comptant. 29 avril

1250 pièces tarlatane blanche et en couleur.—Marchandises sèches, étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 30 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Douane—

1250 pièces tarlatane blanche et en couleur;
15 caisses jaconats et linons;
15 caisses indiennes de fantaisie,
5 caisses brillants blancs et en couleur;
5 caisses ginghams;
500 douzaines bonneterie blanche et couleur;
5 caisses toile d'Irlande supérieure;
150 châles barège riche Stella.

Alpacas lustrés noirs, gingas et coutils, bobinet blanc, ginghams, robes de barège, mousselines suisses, mousselines brochées, diapré, drap d'été, courtepointes, coton blanc et coton écru, coutil à matelas, étoffes à robe, etc.

Egalement—Une facture de broderies fines.

Conditions à la vente. 28av

125 lots de vêtements.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi 30 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Douane,

Coutils fil, habits Raglans drap d'été et mérinos, pantalons coutil, gilets de dessous en piqués, pantalons de cotonnade etc, etc. Egalement—une facture de vêtements en caoutchouc, tels que Raglans, Ponchos, etc etc. 28av

Meubles en palissandre, tapis de Bruxelles, etc.

Pour cause de départ.

PAR TOURNE & THOMAS.

SAMEDI 30 courant à 11 heures, il sera vendu au domicile de M. Pinsard, encoignure St Claude et Orléans, sans réserve—

Beaux meubles en palissandre; armoires à glace; lits; tables; fauteuils, 3 belles garnitures de cheminée; glaces françaises, un meuble de salle à manger; tapis de Bruxelles neufs; tableaux à l'huile; verrerie; vaisselle; etc.

Conditions—Comptant à la livraison. 27av

Riz! Riz! Riz!

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

SAMEDI, 30 du courant, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, pour compte des consignataires, à l'Entrepôt Star, à l'encoignure des rues Notre Dame et Commerce:

201 tierçons de riz en bon état,

Vente positive—Conditions comptant. 27avril

Vente pour cause de changement de domicile.

Eaux-de-vie, Vins, Huile d'olive, Vermouth, Absynthe, Sardines, Amandes, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI 30 avril 1859 à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue Conti, entre Chartres et Vieille-Levée, second district:

200 paniers huile d'olive Plagniol et Bagigalupi;
120 do champagne, différentes marques;
28 futailles eaux de vie françaises, différentes marques;
40 quarts pipes vin de Porto;
20 do do vin de Madère;
2 octaves do do;
15 barils vin de Sherry;
15 balles amandes coque tendre;
30 caisses vermouth Ricard & Co;
120 do absynthe et liqueurs superfines;
50 paniers anisette;
250 caisses vin rouge, Pouget, Lavidalé & Co;
100 do vin blanc, Haut Sauterne;

Sardines à l'huile, cerises à l'eau de vie, muscat, rhum de la Jamaïque, whisky d'Irlande et d'Ecosse, genièvre de Hollande, etc.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.

Conditions—libérales à la vente. 27 avril

Vente importante d'esclaves appartenant à la boulangerie de New-York et tous pleinement garantis.

PAR JULIAN NEVILLE & Co,
JULIAN NEVILLE, encanteur.
Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 12 mai à midi au City Hotel, rue de la Commune, les esclaves ci-après décrits, savoir—

1—CLAYTON, âgé d'environ 31 ans, bon boulanger et domestique

2—JOHN âgé d'environ 34 ans, excellent boulanger et palefrenier

3—ISAAC, âgé d'environ 20 ans, excellent boulanger, fait parfaitement le candi.

4—LUCINDA, âgée d'environ 41 ans, et sa fille Sarah âgée d'environ 14 ans. Lucinda est bonne cuisinière. Sarah est bonne domestique et gardienne d'enfants

5—CHARLOTTE, âgée d'environ 26 ans, et ses deux enfants, Angelica âgée de 6 ans et un petit garçon de 5 mois. Charlotte est bonne blanchisseuse, s'entend à la façon des robes de dames, etc.

Ces esclaves sont pleinement garantis. Conditions comptant.

Les actes de vente pardevant A Commandeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les personnes qui voudraient acheter ces esclaves et celles qui voudraient acheter à l'amiable sont invitées à s'adresser au propriétaire, No 91, rue Apollon. 27avril

Seconde grande vente positive à crédit, de 15 caisses peaux de veau, tiges, semelles.

PAR FRANCIS FERNANDEZ

JEUDI prochain, 5 mai, à 10 heures et demie A M., il sera vendu sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra à son magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres No 128:

10 caisses peaux de veau 73 demi dos.
Quatre do do 94 demi do
Huit do do 192 do do
1 caisse (29 douz) tiges,
Neuf douzaines demi tiges,
Vingt douzaines semelles, etc.

Termes et conditions—Pour toutes sommes au-dessous de cent piastres, comptant sur livraison; au-dessus de 100 piastres, 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 25 avril

Vente sans réserve, pour clore des intérêts en commun de 1112 lots de terre formant le reste de la propriété appartenant anciennement au juge Bermudez sur le coteau de Gentilly.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 5 MAI 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis—

69 ILETS ET PORTIONS D'ILETS comprenant 1112 lots de terre situés principalement sur la partie la plus haute du Coteau et sur le Bayou St Jean, ces beaux bouquets de chênes verts, le grand rendez-vous de nos pic nics de la ville, se trouve placé sur une grande partie des terrains ci-dessus. Le desséchement sera bientôt en opération et augmentera sous peu la valeur de cette propriété et particulièrement les lots près du Bayou St-Jean

L'attention des personnes désirant acheter des résidences de campagne dans un quartier sain, les jardiniers, les laitiers et autres est particulièrement appelée à cette vente qui aura lieu sans aucune réserve.

Le plan peut être examiné maintenant au Bureau de l'encanteur et à la Bourse, une semaine avant la vente

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant hypothèque et 6 pour cent d'intérêt de date et 8 pour cent à échéance jusqu'à parfait paiement.

La mise en possession des propriétés est à la charge et aux frais des acquéreurs.

Actes de vente chez Thos Layton, notaire public.

14av—14

Succession de feu H. M. Shiff—Vente pour opérer un partage entre les héritiers—Magasin en briques à quatre étages, faisant face aux rues Front Levée et Clinton—Maisons en briques, à trois étages, solidement construites, dans la rue Royale—Trois bâtisses de prix, en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Front Levée et Hôpital—Quatre terrains nus dans les rues Amour et Bons Enfants—Vente à de très longs termes, en billets sans endosseurs.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 7 mai 1859, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

1—UN TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Front Levée, Bienville, Clinton et Douane, traversant de la rue Front Levée à la rue Clinton, ayant 25 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Front Levée sur 95 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue de la Douane, 87 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 24 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Clinton. Ensemble, la bâtisse en briques à quatre étages, couverte en ardoises, tente sur la façade, en face de la plateforme à sucre.

Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1861, à $1000 par an.

2—TROIS TERRAINS situés dans l'ilet compris entre les rues Royale St-Louis, Chartres et Toulouse, ayant chacun 22 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, sur 127 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble, les maisons en briques, à trois étages, avec magasins au rez-de-chaussée, ayant chacune, dans les étages supérieurs, quatre chambres, deux cabinets et entrée; cuisines en briques, à trois étages, ayant chacune neuf chambres, lieux d'aisance, etc, cour pavée en pierres plattes, hydrant, etc.

Le No 50 est loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $1200 par an. Le No 152 est loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859 à $1060 par an. Le No 154 est loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859 à $1250 par an.

3—DEUX TERRAINS situés dans l'ilet compris entre les rues Front Levée, Hopital, Gallatin et Ursulines, désignés par les Nos 1 et 2. Le terrain n° 1 forme l'encoignure des rues Front Levée et Hopital et a 51 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Front Levée sur 68 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur. Ensemble, la bâtisse en briques, à trois étages, et les bâtisses dans le fond, hydrant, tente sur la façade, etc.

Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1861, à $1820 par an.

Le terrain n° 2 a 30 pieds 6 pouces de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue de l'Hopital, 23 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 31 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, les deux magasins en briques à trois étages, bâtis sur ledit terrain, et loués à bail jusqu'au 16 juillet 1859 à $300 par an avec le privilège de prendre ledit bail pour un an de plus.

4—QUATRE TERRAINS en forme de clé, situés dans l'ilet compris entre les rues Louisa, Amour, Clouet et Bons Enfants, ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face aux rues Amour et Bons Enfants sur 198 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur.

Le tout d'après des plans exposés actuellement à la Bourse St Louis.

TERMES ET CONDITIONS—Un quart comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, avec privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, après l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses contre les risques de l'incendie et transférer les polices annuellement au vendeur jusqu'au paiement du dernier billet.

Les actes de vente pardevant Mr J W Castel, notaire public. 29 avril—9

Vente de succession, pour opérer un partage.

Succession de feu Heinrich Oemichen.

Bâtisse en briques, à trois étages, dans la rue de Chartres.

SCRIPS D'ASSURANCE.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 8 avril 1859, dossier de la Cour No 15,068, il sera vendu à l'encan JEUDI 12 MAI 1859, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession et du co-associé

Un grand terrain situé dans l'ilet compris entre les rues Chartres, Levée, St-Louis et Toulouse, ayant 37 pieds et 4 pouces de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 147 pieds 7 pouces et 2 lignes. Ensemble avec une grande bâtisse en briques trois étages No 120, ayant un grand magasin au rez-de-chaussée, quatre chambres au deuxième étage. Le troisième étage, qui peut être divisé en quatre chambres, comme le deuxième étage, sert actuellement d'atelier; bâtisses au fond de la cour, &c. &c.

Termes et conditions—Un quart comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de l'incendie et les polices transférées aux détenteurs des billets, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Jos. Cohn, notaire pub

Scrips d'assurance.

1856—Cie. du Sun Mutual de New-York....		20
1855 " " " "		10
1858 " " " Nlle-Orléans,		90
1858 " " Louisiana " "		20
1855 " " Crescent " "		110
		$250

Conditions—Comptant..........

11 av—11,16,20,25,30, mai 5,9,10,11,12

Belle Bijouterie anglaise et française.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu LUNDI, 2 mai 1859, à 11 heures du matin, au magasin de M Louis …, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, pour liquidation,—

Le fond dudit magasin, se composant d'un grand assortiment de bijouterie, belles montres en or, … bagues et boucles …, chaînes en or, parures, bracelets, … d'oreilles en diamants, …, porte-liqueurs et …, superbe argenterie, …, corbeilles, plateaux, etc, etc, … argent et plaqué, … ainsi qu'une grande quantité d'articles trop longs à énumérer.

Conditions—Au-dessous de $300 comptant; de $300 à $1000 à 3 mois, et au-dessus de $1000 à 6 mois, en billets endossés à satisfaction. 28 avril—1

VENTES A L'ENCAN.

Jolie Maison basse rue Bienville, faubourg Tremé

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Tremé et Marais, désigné par le No 1.

Ce lot mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 127 pieds et plus; ensemble une maison basse de trois chambres à feu, galerie, cabinet, &c., cuisine haute de quatre pièces, &c., terrasse, caves, &c. &c. Le tout en très bon état.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets garantis par hypothèque et portant 6 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à l'échéance, et après, 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées contre les risques de feu et les polices transférées, jusqu'à paiement final, à l'ordre des vendeurs. 23avril—6

Très grand terrain carré, avec construction en bois, rue Toulouse, près de la rue Broad. Terrains vacants et améliorés, à l'encoignure des rues Ste Anne et Dorgenois.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un grand terrain situé dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dorgenois et Broad, mesurant 187 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Toulouse, près du canal Carondelet, sur une profondeur de 88 pieds 1 pouce et 6 lignes entre lignes parallèles—Ensemble, une maison en bois, dans la cour de deux chambres et deux cabinets, galerie, cuisine haute de deux pièces ou plus, écurie, four, cuve, latrines etc. etc.

Trois terrains formant l'encoignure Nord des rues Ste Anne et Dorgenois, désignés par les Nos 180, 181 et 182 mesurant chacun près de 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 131 pieds et plus—Ensemble une maison en bois de deux pièces galerie, etc. érigée dans le fond du lot No 181. Le tout d'après les plans exposés à la Bourse St Louis.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues et portant 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance, et après, 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. 25 avril—6

Maison rue Craps, entre les rues Français et Champs Elysées.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

UN LOT DE TERRE situé dans l'ilet borné par les rues Craps, Grands Hommes, Français et Champs Elysées, mesurant 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes.

—Ensemble une maison basse en bois contenant quatre chambres, deux cabinets, galerie, cuisine de deux pièces, une construction d'une pièce, latrines, etc, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété, et portant 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les édifices devront être assurés et les polices transférées aux porteurs desdits billets.

L'acte de vente pardevant Jos Cuvillier, notaire public 25 avril

Deux maisons à deux étages, encoignure St Louis et Villeré.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Villeré et St Louis désignés par les Nos 8 et 9, d'après le plan maintenant exposé à la Bourse mesurant chacun 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces et 7 lignes—Ensemble, une maison en briques à deux étages, contenant quatre pièces, cabinet, galerie, corridor, balcon en fer, etc, érigée sur chaque terrain, cuisine haute de quatre pièces chaque, latrines, etc.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés et portant 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance, et après échéance à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées, et les polices, transférées au vendeur jusqu'à paiement final. 25 avril

Grande maison double à l'encoignure des rues Tremé et Ursulines.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre formant l'encoignure ouest des rues Tremé et Ursulines, mesurant près de 32 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 95 pieds et 10 pouces. Ensemble une bonne maison à deux étages, contenant huit pièces, galerie, dépendances, etc. une cuisine haute de huit pièces, cuve, latrines etc. Le tout divisé en deux locations et loué à $70 par mois. Le plan est exposé à la Bourse.

Termes et conditions—Six cents piastres comptant. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $900 dû le 17 juillet 1859. Pour la balance de l'adjudication, un crédit de 12 et 18 mois en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété et portant 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance, et après 8 pour cent par an. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices d'assurances transférées au vendeur.

L'acte de vente pardevant O. De Armas, notaire public. 25 avril—6

Vente sans réserve et péremptoire.

Boulangerie et maison sur la rue Orléans.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 30 avril 1859, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'hôtel St Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Orléans, Prieur, Ste Anne et Roman, mesurant 44 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Orléans, sur 76 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble la boulangerie, contenant trois fours et quatre chambres. Une maison basse briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, contenant quatre chambres, deux cabinets, galerie, latrines, citerne, etc.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit avec 8 0/0 d'intérêt, en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété. La propriété devra être assurée et la police transférée aux vendeurs. 25av—6

Sans réserve, pour cause de départ. Deux terrains et une grande maison basse formant l'encoignure des rues Prieur et Quartier.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 30 avril 1859 à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis—

Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Prieur et Quartier, situés dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Quartier et …, mesurant ensemble 60 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Ensemble, une grande construction en bois contenant … chambres, etc, cuisine de cinq pièces, cuves, écurie, latrines, etc, le tout divisé en trois logis. Voir le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété, et portant 6 0/0 d'intérêt par an jusqu'à l'échéance et après l'échéance 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente par E. Barnett, notaire public. 25 avril—6

Maison rue Royale, entre les rues Ursulines et St-Philippe.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, St Philippe et Ursulines mesurant au pied français 20 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Royale, sur une profondeur de 119 pieds 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles, avec un autre terrain de 20 pieds sur 30 pieds de profondeur dans le fond du côté de la rue des Ursulines—Ensemble une maison basse en bois briquetée entre poteaux, de quatre chambres, deux cabinets, galerie, et une cuisine de trois appartements.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque sur la dite propriété et 6 0/0 d'intérêt par an de la vente jusqu'à l'échéance et en cas de non paiement après échéance 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices transférées à l'ordre du vendeur jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant O. De Armas notaire public. 25 avril—6

Succession de feu F. D. De la Croix.

Terrains au faubourg Tremé.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 11,8?7, portant la date du 10 février 1858 il sera vendu à l'encan, SAMEDI, 30 avril 1859, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites.

SIX TERRAINS situés dans l'ilet No 18 désignés par les Nos 1 à 6. Les terrains Nos 1, 2, 3 et 4 ont chacun 31 pieds ou davantage, de face à la rue Washington, près sa jonction avec la rue de l'Esplanade, sur 110 pieds de profondeur. Le terrain No 5 a 28 pieds ou davantage, de face à la rue Sixième, sur 127 pieds ou davantage, de profondeur. Le terrain No 6 a 32 pieds ou davantage, de face à la rue St John sur 128 pieds ou davantage de profondeur.

DOUZE TERRAINS situés dans l'ilet No 35, compris entre les rues Deuxième, Troisième, Washington et St-John. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1 à 12. Les terrains Nos 9 à 12 ont chacun 31 pieds ou davantage, de face à la rue Deuxième, sur environ 160 pieds de profondeur. Les terrains Nos 1 à 4 ont chacun 36 pieds ou davantage, de face à la rue Troisième, sur environ 150 pieds de profondeur. Les terrains Nos 5 à 8 ont chacun 32 pieds de face à la rue St John, sur 127 pieds ou davantage de profondeur.

QUATRE TERRAINS situés dans l'ilet No 34, compris entre les rues Première, Deuxième, Washington et St. John. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, et ont chacun 32 pieds, plus ou moins, de face à la rue Deuxième, sur environ 16? pieds de profondeur, plus ou moins.

Le tout d'après des plans qui seront exposés à la vente.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant; et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

29mars—16,23,29,30 av

Succession de O. P. Albuzzi.

Vente d'un bail.—Maisons rue Dauphine et Ste. Anne.—Terrain rue Piété.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 29 mars, docket de la Cour No 13,505, il sera vendu en vente publique, jeudi 12 mai 1859 à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, pour le compte de la dite succession:

Les droits résultant d'un bail et d'un sous bail du terrain situé à l'angle Nord des rues St-Pierre et Marais, ayant 56 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la première et 67 pieds sur la seconde; ensemble la maison à étage et les autres améliorations qui s'y trouvent. Le bail de dit terrain du défunt, à raison de $15 par mois payable au locateur, devant expirer le 15 septembre 1862, époque à laquelle ledit terrain doit être rendu audit locateur avec tous les édifices qui s'y trouvent, et ledit sous bail par le défunt au locataire actuel ou ses représentants à raison de $50 par mois payables à la succession, de septembre 1861 … jusqu'au 15 septembre 1862, en vertu du privilège accordé au dit locataire par ledit sous bail dont les obligations ainsi que celles du bail devront être assumées par l'acquéreur en y comprenant les taxes et les assurances.

Conditions comptant.

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Dumaine, St-Philippe et Bourbon, mesurant, au pied français, environ 60 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble la maison et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Un certain lot de terre situé rue Ste-Anne entre les rues Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied français, environ 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 80 pieds. Ensemble la maison et les améliorations qui s'y trouvent.

Un certain terrain situé dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Girod et St-Jean Baptiste, mesurant 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes. Ledit lot est désigné par le No 3 d'un plan de J. Pilié, en date du 24 août 1836 et déposé en l'office de J. Cuvillier, notaire public.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction, divisés en coupons et garantis par hypothèque sur lesdites propriétés; les dits billets porteront 6 0/0 d'intérêt par an jusqu'à leur échéance, et après leur échéance, en cas de non paiement, 8 0/0 par an jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices d'assurance transférées à ordre.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 11av—16,23,30av mai 10,11,12

Successions de Jean Louis Laronde et de Lucile Montreuil, son épouse.

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 14 mai 1859, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 6 avril 1859, la propriété foncière suivante, appartenant aux susdites successions savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Craps, Indépendance, Congrès et Amour, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Indépendance, sur 9? pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur, et formant l'encoignure des rues Craps et Indépendance. Ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Conditions—comptant.

Acte de vente chez F. Percy, notaire public.

11avril 25 30, mai 7 14

VENTES A L'ENCAN.

Aux boulangers et capitalistes.

Vente positive, pour cause de départ, de belles propriétés bien situées, donnant de beaux loyers et vendues à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit.

PAR P. & H. DEVERGES.
P. H. DEVERGES, encanteur,
Bureau, 95, Passage de la Bourse au 1er

IL sera vendu à la Bourse St-Louis, samedi 30 avril, à midi, les propriétés de valeur, ci après décrites—

1o—Un terrain de valeur situé dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, mesurant 39 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles; ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une vaste et belle maison en briques, à deux étages, divisée en deux locations et ayant chacune d'elles six grandes chambres, vérandah sur le devant et balcons sur les côtés de la maison, deux cuisines hautes en briques ayant chacune six chambres, water works dans chaque location, grande cour carrelée, latrines, &c, le tout loué pour $45 par mois.

2o—Un autre terrain de grande valeur et situé dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Quartier, mesurant 37 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en deux maisons neuves à étages en briques, formant deux corps de logis, plus une … boulangerie située au fond du terrain. La boulangerie consiste en … au premier étage 4 belles chambres …, cabinet, &c, cette propriété est louée comme boulangerie à raison de $60 par mois pour un terme de deux années avec privilège de renouveler le bail.

L'autre corps de logis se compose également d'un magasin au premier, 4 chambres au second, cuisine haute en briques, cour, &c, et est loué à raison de $40 par mois.

UN SUPERBE TERRAIN borné par les rues Promenade Carondelet, St Pierre, Bassin et St-Louis et mesure 74 pieds de face au vieux Bassin, 72 pieds 4 pouces de face à la rue St Pierre et à la Place d'Armes, 86 pieds 3 pouces de face à la rue St Claude et 47 pieds 6 pouces sur la ligne du côté de la rue du Bassin—ensemble les bâtisses en briques qui s'y trouvent. Cette propriété forme deux corps de bâtiment, une partie occupée par une boulangerie est louée $50 par mois; l'autre partie est habitée par le propriétaire et forme l'encoignure; il y a un beau magasin 4 grandes chambres dans l'étage supérieur, cuisine latrines, water works, etc. et peut être louée $60 par mois.

UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Dryades, Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 8 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, lequel est déposé chez Th. O. Stark, notaire sous le No 161—Ledit lot de terre mesure 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Melpomène 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, du côté de la rue de Dryades, et 122 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Bacchus. Ensemble la maison en bois composée de 4 chambres louée pour $22 par mois et est située à environ 50 pas du marché Dryades.

Toutes ces propriétés seront vendues d'après des plans qui seront exposés à la Bourse St Louis avant la vente.

CONDITIONS—Un tiers comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets sans endosseur portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et intérêt à raison de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et en cas de non paiement à leur échéance, intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement des billets.

Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 avril

Jolie propriété de valeur, sur le chemin du Bayou.

PAR P. & H. DEVERGES.
P. H. DEVERGES, encanteur.
Bureau No 95, Passage de la Bourse au 1er

IL sera vendu à l'encan, samedi 30 courant, à midi à la Bourse St Louis

Un superbe lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Esplanade, Derbigny et Roman, mesurant au pied français 6? pieds de face au chemin du Bayou, sur une profondeur de 142 pieds sur la ligne vers la rue Roman, 95 pieds 10 pouces sur la ligne vers la rue Derbigny, et 60 pieds 9 pouces sur la ligne du fond. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse de 6 appartements et cabinets, galeries devant et derrière. Cette propriété est bâtie à une certaine distance de la rue, cuisine haute en bois, puits, latrines, hangar, etc. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse. Cette belle propriété est … pour les écoles publiques, à raison de $6 par mois.

Conditions—moitié comptant, et la balance à 12 mois de crédit, en billet portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; l'acheteur aura le privilège d'acquitter par anticipation.

L'acte de vente par devant P. C. Cuvellier notaire public aux frais de l'acquéreur 25av—6

Vente pour cause de départ, de propriétés de valeur dans le Troisième District.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 30 avril 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes, savoir:

1—Deux lots de terre contigus, désignés par les Nos 1 et 2 formant l'encoignure des rues Bons Enfants et Poetes, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue des Bons Enfants, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes—le lot No 1 formant l'encoignure.

2—Un lot de terre situé dans la rue d'Amour, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Marigny et Mandeville. Ensemble une maison haute en bois ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier, galerie et cabinets hauts et bas, cour pavée en briques, cuisine à étage, …, une cuisine double et galerie, un hangar dans le fond, servant de magasin, citerne, cuves, latrines, etc. Cette propriété est louée $20 par mois.

3—Trois lots de terre sur le railroad Pontchartrain, désignés par les Nos 1, 2 et 3 en face de la station du coteau de Gentilly, mesurant chacun 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 141 pieds 7 pouces, entre les rues Livingston et Pelopidas.

4—Trois lots de terre désignés par les Nos 4, 9 et 15 de l'ilet 38, renfermés par les rues Pélicans, …, St Jean Baptiste et St Avide. Les Nos 4 et 9 font face à la rue Pelicans et mesurent chacun 35 pieds de face sur une profondeur de 102 pieds 10 pouces 5 lignes. Le No 15 est de même dimension et fait face à la rue Clouet.

Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque avec 6 pour cent d'intérêt jusqu'à l'échéance et 8 pour cent après échéance jusqu'à parfait paiement.

Act. de vente devant A. Ducatel, notaire public. 25 avril—6

Vente de Propriétés, de prix, améliorées, situées dans le Deuxième et le Troisième District, comprenant un magasin à trois étages, dans la rue de la Levée, près Conti; des maisons dans les rues Ste Anne, Royale, Dumaine, Craps et Bagatelle; bonne propriété améliorée, à l'encoignure des rues Levée et Piété.

PAR PALFREY & Co.
C. L. C. DUPUY, encanteur,
Bureau n° 27, rue du Camp.

JEUDI, 12 mai 1859, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu—

1—UN TERRAIN situé dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Chartres, Conti et St Louis. Ledit terrain mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces—le tout au pied américain. Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, No 54, rue de la Levée, loué jusqu'au 30 septembre 1859 à $1600 par an.

2—UN TERRAIN situé dans le deuxième district, dans l'ilet compris entre les rues Ste Anne, Dumaine, Chartres (ci-devant Condé) et Royale. Ledit terrain a 31 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes, le tout au pied américain. Les améliorations comprennent une maison en briques, à 2 étages, couverte en ardoises, avec mansardes, etc., No 58, rue Ste Anne, servant de magasin et de demeure, dépendances commodes dans le fond, etc. Le tout est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1859 à $650 par an.

3—DEUX TERRAINS situés dans le deuxième district, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Chartres (ci devant Condé) Hopital et Quartier. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 7 et 8. Le terrain n° 7 a 40 pieds 8 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 32 pieds 6 pouces. Le terrain n° 8 touche au n° 7; il a 42 pieds 8 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 96 pieds—le tout au pied américain. Les améliorations comprennent une grande résidence basse, en briques, à mansarde, n° 200 rue Royale, une bâtisse en briques, à 2 étages, couverte en ardoises, dans le fond, remise et chambres à domestiques dans le fond, sur le terrain n° 7. Egalement, un beau jardin et une pépinière sur le terrain n° 8.

4—CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, Ste Anne, Villeré et Marais. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, se touchent et ont chacun 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes—le tout au pied américain. Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Dumaine et Villeré. Les améliorations comprennent une bâtisse basse en bois, située sur le terrain No 1 et louée à raison de $15 par mois.

5—TROIS TERRAINS de prix améliorés situés dans le Troisième district, dans l'ilet compris entre les rues Craps, Bagatelle, Grands Hommes et Bourbon. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2 et 3—Le terrain No 1 a 28 pieds et 2 pouces de face à la rue Craps, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 74 pieds, formant l'encoignure des rues Craps et Bagatelle. Le terrain No 2 touche au terrain No 1, a 35 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 74 pieds. Le terrain No 3 touche aux terrains Nos 1 et 2; il a 21 pieds et 11 pouces de face à la rue Bagatelle, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes—le tout au pied américain.

Les améliorations comprennent une bâtisse basse, couverte en ardoises, bâtisses dans le fond, sur le terrain No 1, servant de pharmacie et louée à raison de $25 par mois. Une bâtisse double, basse, couverte en ardoises, bâtisses dans le fond, sur le terrain No 2, louée à raison de $16 par mois pour chaque corps de logis. Une bâtisse basse couverte en ardoises, bâtisses dans le fond, sur le terrain No 3 et louée à raison de $… par mois.

6—UN TERRAIN situé dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Piété, Moreau et Louisa. Ledit terrain a 59 pieds 2 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur et façade à la rue Piété et une profondeur de 130 pieds sur l'autre ligne latérale; le tout au pied américain.

Les améliorations comprennent une maison en bois à 2 étages, située à l'encoignure, et une bâtisse basse en bois, servant de boutique d'horloger, faisant face à la rue Levée, louées ensemble à bail jusqu'au 30 septembre 1859, à $40 par mois.

Le tout d'après des plans exposés actuellement dans la rotonde de l'hôtel St Louis.

Conditions—Un tiers comptant; le reste en billets des acquéreurs, à un et deux ans de crédit, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à l'échéance et ensuite à 8 pour cent l'an. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses jusqu'à parfait paiement et transférer les polices aux vendeurs.

Les actes de vente pardevant M. H. B. Conand, notaire public aux frais des acquéreurs.

23avril—au 12 mai

Vente pour opérer un partage.—Succession de Pierre Lévêque.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur
Bureau, No 49, Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 8 avril 1859, il sera vendu au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, lundi 16 mai prochain, à midi, les esclaves suivants, appartenant à la succession et à l'associé survivant, savoir:

1—MOSES, nègre, âgé d'environ 32 ans,
2—LOUIS, nègre, âgé d'environ 17 ans;
3—ALFRED mulâtre, âgé d'environ 16 ans;
4—JAKE, nègre, âgé d'environ 24 ans;
5—NED, nègre, âgé d'environ 16 ans.

On peut voir lesdits esclaves, n'importe quand, au Restaurant des Etats-Unis, rue de la Commune, No 69.

Le curateur de Lévêque donne aux esclaves ci-après nommés, les qualités suivantes: ces esclaves ont été employés dans le restaurant pendant plusieurs années.

Deux de ces esclaves sont de bons cuisiniers, et Lévêque a dit que l'un d'eux pouvait le remplacer. Les autres aussi ont du talent et sont bien connus des habitués dudit Restaurant. Le nègre Moses est bon cuisinier; Louis est bon rôtisseur et cuisinier; Alfred est aussi cuisinier.

Termes et conditions—La moitié de la valeur des dits esclaves appartient aux héritiers; un tiers comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant en cas de non paiement intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale sur les esclaves avec le bénéfice de la clause de non aliénando.—Pour l'autre moitié de la valeur desdits esclaves, la part de l'associé survivant, comptant. Lesdits esclaves sont vendus sans garantie parce que la plupart des héritiers sont absents.

L'acte de vente par devant M. Edward L. Gottschalk, notaire public, aux frais des acquéreurs.

14 av—30—14 et 16 m

VINS rouges—40 barriques vin rouge Montferrand, 15 bq vin rouge ordinaire St Julien
16 barriques do do St Laurent
50 do do Médoc, pour familles,
20 do do supérieur, diverses marq.
En magasin et à vendre par HENRY VALETON,
28 avril 27, 29 et 31, rue Bienville